Les archives de l'Algérie dans des cartons depuis 56 ans

Page 2

ATTENTAT DE QUÉBEC

Les deux victimes algériennes enterrées à Alger

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5694 - DIMANCHE 5 FÉVRIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

18e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Le Doyen se refait une santé dans les Aurès

Page 13

QUALIFIÉ PAR LES AMÉRICAINS DE PAYS STABLE DANS LA RÉGION D'AFRIQUE DU NORD

L'ALGÉRIE, CLÉ DU DÉNOUEMENT DES CRISES SÉCURITAIRES

Le sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique du Nord, John Desrocher, s'est félicité des efforts de l'Algérie dans la stabilisation de la région. Desrocher a réaffirmé d'une manière très claire que les Etats-Unis apprécient la stabilité de l'Algérie qui permet d'œuvrer ensemble à la stabilisation de la région. Les déclarations du diplomate américain ont été faites ce week-end, à Washington, en marge de la rencontre avec la délégation parlementaire algérienne. PAGE 3



MERCURIALE

FRUITS, LÉGUMES ET PRODUITS DE BASE : TOUJOURS TROP CHERS

Les échos qui parviennent de plusieurs wilayas sur les prix des fruits et légumes ainsi que de ceux des produits de base sont identiques : c'est toujours trop cher et la régulation des prix semble ne pas trouver de solution ce qui donne le tournis aux consommateurs.

PAGE 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

EXPÉDIÉS PAR LA FRANCE COLONIALE À L'ORÉE DE L'INDÉPENDANCE

Les archives de l'Algérie dans des cartons depuis plus de 56 ans

Des archives transférées d'Algérie vers la France stagnent depuis 56 ans dans des cartons, selon un rapport de la Cour des comptes française mis en ligne.



Le document, repris hier par l'APS, indique qu'un volume considérable d'archives n'a pas encore été déballé depuis son rapatriement d'Algérie et est resté dans des cartons. Le rapport, qui relève une conservation et un classement «souvent défaillants», a été établi par la Cour des comptes après une enquête effectuée à la demande de la commission des finances du Sénat sur les Archives nationales gérées au sein du ministère français de la Culture et de la Communication. «Le classement des archives est problématique suite à des arriérés de tri et de traitement, y compris un volume important d'archives non encore ouvertes depuis leur rapatriement d'Indochine et d'Algérie», concluent les auteurs du rapport.

LA COMMISSION DÉNONCE «LE GRAND BAZAR»

Décrivant le grand bazar, le rapport évoque les missions de collecte, de classement, de conservation et de communication des archives qui sont «assurées d'une manière inégale et souvent défaillante». Parmi les «arriérés de classement», la Cour des comptes indique que «certains fonds n'ont pas encore été déballés depuis leur rapatriement d'Algérie en 1962», ce qui renforce ainsi l'impossibilité pour les chercheurs et les citoyens de pouvoir exploiter les sources. Le rapport a relevé cependant qu'en plus de l'état civil d'Algérie, «sont accessibles sur le site Internet un nombre important de photographies (34 000) et de cartes et plans (4 300) et d'autres fonds, qui intéressent davantage la recherche scientifique que la généalogie (bureaux arabes en Algérie, missions religieuses, personnel colonial, notamment)». Il a rappelé dans ce contexte la circulaire du Premier ministre français du 4 mai 1999 qui a ouvert l'accès aux archives relatives aux massacres à Paris le 17 octobre 1961 et la circulaire du Premier ministre du 13 avril 2001 qui a ouvert l'accès aux archives en relation avec la guerre de libération nationale. Mais plusieurs associations activant en France, avec le soutien d'historiens français, demandent, pour les massacres du 17 octobre 1961, l'ouverture des archives de la brigade fluviale qui avait établi des rapports sur la récupération des corps d'Algériens jetés dans la Seine. En 2005, un arrêté a ouvert l'accès, par dérogation, à des archives datant de 1951 à 1972 et versées aux Archives nationales par la Direction centrale des renseignements généraux, a ajouté la Cour des comptes, indiquant que le site des Archives nationales d'Aix-en-Provence trouve son origine dans «la nécessité de trouver des locaux pour accueillir les archives rapatriées des anciennes colonies et de l'Algérie, qui étaient dispersées dans la France entière à Paris, Vincennes, Bordeaux et Marseille».

LE CONTENTIEUX AVEC L'ALGÉRIE SUBSISTE

Pour l'Algérie, la Cour des comptes a évoqué un «contentieux» qui reste au sujet des archives de la période de la colonisation, rappelant que le fond ottoman (antérieur à 1830), qui avait été emporté «par erreur» a été restitué en 1975 après identification.

«Un volume important d'archives non encore traitées subsiste, parfois encore dans leur conditionnement d'origine, faute d'avoir été déballées depuis leur rapatriement d'Algérie en 1962. Même si le manque de normalisation des classements et cotations réalisés par les services d'archives sur place, le caractère incomplet des bordereaux de versement, voire leur absence compte tenu des circonstances parfois hâtives du rapatriement, nécessitent un traitement consommateur de temps et de moyens, rien ne justifie qu'aucun instrument de recherche synthétique n'ait été établi 50 ans après le transfert des archives rapatriées au centre d'Aix-en-Provence, a relevé le rapport qui s'interroge sur la qualité des instruments de recherche réalisés, «l'exhaustivité des inventaires n'étant pas garantie du fait de l'existence d'archives en vrac».

Z. M.

EN TOURNÉE DES CHANTIERS DE LA WILAYA

Le wali de Béjaïa veut des cités intelligentes

LE WALI DE BÉJAÏA a inspecté les chantiers de logements à Oued Ghir, où il a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 2 270 logements sociaux locatifs sur les 6 920 prévus au nouveau pôle urbain, à Ighzer Ouzarif. Un plan d'aménagement du site lui a été présenté par le directeur de l'urbanisme, qui a souligné que «le projet, dont la superficie est estimée à 250 ha, est inscrit dans le cadre d'une politique urbaine et d'aménagement du territoire qui a pour objectif de répondre à un besoin d'étalement urbain de la wilaya, générateur de difficultés de gestion urbaine (réseaux, équipements, circulation), et de mettre un terme à l'extension permanente de la ville», a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya pour qui «ce nouveau centre urbain est capable de participer au fonctionnement économique et de prendre en charge toutes les dimensions (économiques, sociales et résidentielles) complémentaires à celles de Béjaïa». «L'objectif principal est de réaliser des projets s'inscrivant dans le concept de développement durable», ajoute-t-on. Des voies primaires d'une largeur de 15 m, marquées par des gabarits importants de R+9, des galeries pour les commerces intégrés au RDC, des constructions pour dynamiser ces axes, d'autres voies secondaires servant de jonction entre les différentes parties du site et un parc urbain et de loisirs de 40 ha sont une grande composante urbaine du site qui va jouer le rôle de poumon et d'espace de détente pour l'ensemble de la population. Une zone d'investissement est prévue dans le but de créer une dynamique économique dans la région. Une grande réserve foncière est envisagée pour la réalisation d'un éventuel projet structurant. Le site va abriter un total de 12 000 unités de logements, répartis entre différents segments avec des équipements publics : 59 équipements de proximité, 2 grands équipements structurants et 1 réserve foncière pour créer une zone d'investissement. Il est prévu aussi 6920 logements LPL du programme quinquennal 2010-2014, 5 000 logements AADL et 50 logements FNPOS. Le wali a lancé à l'adresse du directeur de l'urbanisme : «Gérer c'est prévoir». Il a instruit ce dernier à intégrer la nouvelle vision de la ville pour améliorer le cadre de vie du citoyen. Et d'ajouter : «Nous devons privilégier la qualité et passer à la réalisation de cités intelligentes.» Il a demandé le lancement de l'écoconstruction en réalisant des cités vertes avec des énergies propres, et ce afin d'offrir au citoyen un cadre de vie plus confortable». Pour rappel, lors de sa visite il y a quelques jours à Kherrata, le wali avait annoncé son intention d'«assainir le dossier de l'investissement et ne laisser uniquement que les investisseurs sérieux qui peuvent apporter de la richesse». Au niveau de la ZAC Mehrira et de l'actif résiduel de l'ex-EMAC, il a demandé que soit facilitée la tâche aux opérateurs désirant investir dans la commune de Kherrata, comme il s'est engagé à «garantir» une cohésion et un équilibre entre les communes. Il a par ailleurs inspecté le projet d'aménagement des gorges de Kherrata, qui devrait être livré dans un délai de 28 mois, soit en janvier 2018. «Jugés trop longs, le wali a demandé à l'entreprise turque ÖZGÜN de réduire les délais de ce projet, dont le taux d'avancement n'est que de 28 %», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Il a également demandé aux responsables du chantier d'«accélérer la cadence des travaux», regrettant «l'absence d'une visibilité dans la vision du projet mais aussi celle d'une maîtrise des délais de réalisation, comme c'est le cas pour la pénétrante», souligne-t-on. Selon lui, «les responsables ne doivent pas mentir aux citoyens». Il a ordonné au directeur des travaux publics de mieux suivre ce projet, à l'instar des autres projets structurants, et de veiller également au respect de la typologie de la région et de l'architecture locale. Il a ensuite inspecté le projet de réalisation d'une polyclinique réalisée à la cité EPLF, ainsi que 200 logements LPL, rappelant, à l'occasion, la création d'un comité d'architectes qui sera chargé de vérifier et d'examiner l'aspect architectural de tous les grands projets.

N. Bensalem

QUALIFIÉ PAR LES AMÉRICAINS DE PAYS STABLE DANS LA RÉGION D'AFRIQUE DU NORD

L'Algérie, clé du dénouement des crises sécuritaires

Le sous secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique du Nord, John Desrocher, s'est félicité vendredi à Washington des efforts de l'Algérie dans la stabilisation de la région. Desrocher a réaffirmé d'une manière très claire que les Etats-Unis apprécient la stabilité de l'Algérie qui permet d'œuvrer ensemble à la stabilisation de la région.

Les déclarations du diplomate américain ont été faites en marge de la rencontre avec la délégation parlementaire algérienne. Cette rencontre a permis également d'aborder les réformes politiques menées en Algérie, couronnées par la révision de la Constitution qui a consacré l'Etat de droit et la protection des libertés.
La politique sécuritaire prônée et appliquée – en solo – par les autorités algériennes depuis le début de la crise des années 1990 a fini par donner raison à ceux qui n'y voyaient aucune autre issue à l'instabilité née au lendemain de l'arrêt du processus électoral. L'Algérie a lutté seule contre le terrorisme. Longtemps boudée par les Occidentaux, à leur tête les Européens l'Algérie a fini par imposer sa vision et son refus d'ingérence dans ses affaires internes, ce qui, dans une large mesure, a été plutôt bien toléré par les puissances étrangères. Il aura fallut l'avènement du 11 septembre pour qu'un nouveau regard soit porté sur la sécurité des Etats.
L'Algérie, déjà porteuse d'un projet avec la politique de Concorde civile puis celui approuvé par référendum sur la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, ne pouvait que susciter intérêt et curiosité. C'est en ce sens qu'une coopération entre les deux pays s'est imposée visant à approfondir d'avantage dans le domaine sécuritaire, où l'Algérie à la faveur de son expérience de lutte contre les fléaux terroristes s'est imposée comme acteur quasi-incontournable dans le règlement de certains conflits dans la région du monde arabe et d'Afrique.
Aujourd'hui et au moment où des cirses sécuritaires n'épargnent plus aucun pays ou presque nommant ceux de la région Mena et du Sahel, l'Algérie de par son statut de « pays stable » continue d'être sollicitée dans le règlement de ces conflits. C'est pourquoi, il est peu probable, à en croire des observateurs que la nouvelle administration américaine aille vers la provocation d'un allié dont les opérations conjointes ont permis jusque là d'éradiquer quelques cellules terroristes. En avril 2016, les efforts de l'Algérie en matière de lutte antiterroriste avaient été mis en avant par une délégation parlementaire de l'OTAN, organisme avec lequel des opérations conjointes ont été effectuées ces dernières années.
S'inscrivant dans le cadre du dialogue bilatéral, la rencontre avait aussi permis à la délégation de l'AP/OTAN de s'enquérir de la « politique de réconciliation nationale adoptée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika depuis 1999 ». La même délégation avait, par ailleurs, évoqué la situation en Libye soulignant la « nécessité de privilégier la solution pacifique eu égard aux retombées négatives induites par l'intervention militaire qui a été menée sans réfléchir aux conséquences », une vision conseillée dès le début de la crise par le pouvoir d'Alger.
John Desrocher a d'ailleurs souligné à, ce titre, la contribution de l'Algérie dans le règlement du conflit libyen, en relevant qu'Alger et Washington déployaient des efforts pour rassembler les libyens autour d'une solution inclusive qui préserve l'unité de la Libye, son intégrité territoriale et la cohésion de son peuple.

Amine B.

L'ADMINISTRATION TRUMP COMPTE SUR L'ALGÉRIE POUR ASSURER UN RÔLE CONSTRUCTIF DANS LA RÉGION

«C'est un leadership que nous apprécions beaucoup»

LE NOUVEAU président US, Donald J. Trump, qui a fait de la lutte contre le terrorisme international et plus particulièrement l'élimination totale de Daech un élément central de sa politique extérieure, considère l'Algérie comme un partenaire «solide» des Etats-Unis d'Amérique, car elle joue selon lui «un rôle constructif» dans la promotion de la stabilité régionale. Il rappelle à ce propos l'échange important de visites durant les deux dernières années à l'instar du dialogue stratégique entre les deux pays, à Washington en 2015, et les visites de hauts responsables politiques et militaires américains à Alger en 2016. Les deux pays entretiennent en effet une coopération sécuritaire de très haut niveau. La dernière visite d'un haut fonctionnaire US en Algérie, en l'occurrence l'ex-secrétaire d'Etat adjoint américain Antony Blinken, du gouvernement Obama, a été jugée très satisfaisante. Ce dernier a affirmé qu'il a été «très satisfait» de sa visite à Alger, et a parlé de l'existence d'un «partenariat de plus en plus profond qui se dessine entre l'Algérie et les Etats-Unis», ajoutant que les deux pays travaillent «ensemble» sur des dossiers sécuritaires très importants : «Plusieurs sujets ont été évoqués au cours de ma visite en Algérie, notamment son leadership dans la région sur la question de la paix en Libye, au Mali ou en Syrie. C'est un leadership que nous apprécions beaucoup», a ajouté Blinken. La nouvelle administration Trump compte ainsi s'appuyer davantage sur l'Algérie dans le domaine sécuritaire au niveau régional, dès lors que sa nouvelle doctrine lui impose de se tenir désormais à l'écart des conflits régionaux. Le rapprochement entre l'Algérie et les USA a été rendu possible à la suite des événements tragiques du 11 septembre 2001. La coopération dans les domaines sécuritaire et militaire a redoublé d'intensité. Avant cette date, l'Algérie se retrouvait seule dans les forums mondiaux à avertir du danger du terrorisme qu'elle a combattu dans les années 1990. Mais depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et l'Algérie aujourd'hui participe à un grand nombre d'exercices communs et fait partie intégrante du système de sécurité que les États-Unis ont mis en place dans les pays du Maghreb et au Sahel. En plus des programmes de formation (formation de militaires algériens et déploiement d'experts militaires) et de coopération de militaires américains en Algérie, un programme de lutte contre le terrorisme au Sahel financé par Washington a été instauré. En 2004 déjà, on constatait une importante aide militaire des Etats-Unis vers l'Algérie. En mai 2005, une délégation militaire algérienne s'est rendue aux Etats-Unis afin de discuter des moyens d'intensifier le programme de formation des officiers algériens aux Etats-Unis.Le 21 mars 2005, des manœuvres ont été organisées en haute mer par la marine algérienne et une unité navale de l'OTAN dans le cadre de l'opération d'interdiction maritime. Les Etats-Unis sont officiellement intéressés par un partenariat militaire avec l'Algérie (selon le secrétaire américain adjoint à la Défense pour la sécurité internationale, Peter W.Rodman, au terme de sa visite à Alger, en novembre 2006), autour de trois axes principaux : le dialogue militaire, les relations stratégiques et la coopération de haut rang entre les deux armées. L'intérêt croissant des Etats-Unis pour l'Algérie s'explique par plusieurs raisons. Il s'agit tout d'abord d'un pays qui possède une expérience certaine dans le domaine de la lutte antiterroriste. De plus, l'Algérie détient l'armée des frontières la plus importante, la mieux équipée de la région. Enfin, le pays occupe une position centrale aussi bien vis-à-vis des pays maghrébins et africains qu'aux yeux de l'Union européenne. En plus de cette coopération sécuritaire et militaire, les USA entendent influer sur le cours des événements au Sahara occidental où ils espèrent un règlement rapide en faveur du peuple sahraoui. En effet, le sénateur républicain d'Oklahoma, Jim Inhofe, qui a accueilli la délégation parlementaire algérienne à New York, a abordé la question sahraouie. Le sénateur, qui s'est dit opposé au démantèlement de la Minurso, compte se rendre ce mois-ci avec un groupe de membres duCongrès américain dans les camps des réfugiés sahraouis. La délégation parlementaire algérienne, qui a pris part jeudi dernier au traditionnel petit-déjeuner national de prière organisé par le Congrès en présence du président Trump, a rencontré aussi des congressmen avec lesquels elle a échangé sur les perspectives de développement des relations bilatérales. Le représentant du Front Polisario à Washington, Mouloud Said, a été convié et a pris la parole au nom des délégations africaines.

Hocine Adryen

LE FFS ANTICIPE DÉJÀ SES FUTURS ÉCHECS

Une participation limitée aux fiefs traditionnels

EN MAL de visibilité et de positionnement politique, et anticipant déjà sur ses futurs échecs aux élections législatives du 4 mai prochain le FFS pointe du doigt ses deux ennemis qui participent, selon lui, à une entreprise de désinformation qui ne dit pas son nom : les média et les dissidences au sein du parti. Le FFS qui sort d'un conseil national extraordinaire a souligné hier dans un document de stratégie politique qu'il «a été particulièrement ciblé» ces derniers mois par «les relais médiatiques du pouvoir et par les diverses dissidences».Ainsi la presse nationale ou du moins une partie et les dissidents du FFS, Rachid Halet, limogé par le parti et le député démissionnaire, Betatache sont ainsi accusés de vouloir porter atteinte au plus vœux parti d'opposition. «Cette campagne électorale 2017 doit viser à constituer une réponse cinglante devant les citoyens sur la nature des différentes campagnes de propagande qui ont été dirigées contre le parti, mais aussi contre la lutte démocratique et la foi des citoyens dans l'action politique», soutient le FFS. En clair, la participation du FFS va se limiter à quelques wilayas seulement et non pas aux 48 wilayas du pays. Ce parti est aujourd'hui présent uniquement que dans une vingtaine de wilayas ou il est structuré : «C'est pour cela que le FFS a constamment été ciblé par ses adversaires. Au vu du document publié hier sur le site du parti, il en ressort que sa participation est dictée uniquement par le désir de faire exister le parti coûte que coûte : «D'une certaine manière il s'agît pour le parti de remporter non seulement des sièges mais aussi l'estime des Algériens pour la qualité de son engagement (…) Nous devons impérativement garder ces éléments présents à l'esprit si nous voulons faire, malgré tous les obstacles érigés devant notre parti, des prochains rendez-vous électoraux un moment d'affermissement de nos convictions ainsi que de consolidation et d'élargissement des positions du FFS sur l'échiquier politique national» se plaint-il. Pour autant le parti compte obtenir des sièges ou il est historiquement présent et en force à savoir Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira et Bejaia : «Il s'agît donc pour nous d'aller gagner pour le FFS des sièges partout où ce sera possible» soutient-il à l'adresse de ses militants.

H. A.

LA COMMISSION DE CANDIDATURES DU FLN INSTALLÉE

6 200 dossiers déposés

LA COMMISSION nationale de candidatures du FLN aux élections législatives du 4 mai installé avant-hier par le SG du parti, le Dr Djamel Ould Abbes a commencé depuis hier à recevoir les dossiers de candidatures provenant des 48 wilayas. Selon le SG du parti, le Dr Djamel Ould Abbes, 6 200 personnes ont déposé leurs dossiers de candidature au FLN dont sept (sept) anciens ministres. Aucun des ministres actuellement en poste n'a encore déposé son dossier, a-t-il précisé. Le SG du FLN a laissé entendre qu'une exception pourrait leur être faite, car le délai de dépôt des dossiers a expiré le 31 janvier. Djamel Oul dAbbès a donné le nombre des dossiers provenant de chaque wilaya.À Alger, 618 personnes ont déposé leur candidature, 129 à Tindouf, 300 à Batna et 322 à Tlemcen.

H. A.

SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS À BÉJAÏA

L'échangeur et la gare maritime devront être livrés avant l'été



LE SECTEUR des travaux publics (échangeurs des quatre chemins) celui de l'hydraulique (eau potable, assainissement…) et celui des transports (gare maritime) continuent de susciter un intérêt particulier chez les responsables de la wilaya.

Le wali, qui a effectué une visite à ces chantiers à la fin de la semaine passée à Oued-Ghir, a fini sa sortie par des visites notamment à l'échangeur des quatre chemins dont les travaux avaient été inscrits en 2004 et lancés en 2012, la gare maritime, etc.

En ce qui concerne l'échangeur des quatre chemins, «le premier responsable de la wilaya a «exigé» du responsable de l'entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA) la livraison du projet avant la saison estivale, lequel s'est engagé à honorer cette décision», a souligné la cellule de communication de la wilaya.

En ce qui concerne le secteur de l'hydraulique, le wali a confirmé «le retard accusé par la wilaya de Béjaïa dans ce secteur avec un taux de raccordement à l'AEP estimé à 97% et un taux de 95% en assainissement». Et pour le rattraper, «une opération sera entreprise prochainement pour améliorer la situation», a-t-on indiqué.

D'ailleurs, «une commission du ministère de l'Hydraulique sera dépêchée cette semaine suite à l'intervention du wali». «Elle est chargée d'établir un diagnostic de ce secteur et de remédier aux carences». «Le directeur de l'hydraulique a été instruit afin d'éviter de causer des désagréments aux usagers et aux citoyens en général et cela en veillant à une bonne organisation des chantiers ainsi qu'à la remise en état initiale des routes à chaque fin de travaux, et à exécuter les travaux par section».

Au niveau de la gare maritime qui devrait traiter 500 000 passagers et 100 000 véhicules par an, le wali a demandé au responsable du bureau d'étude de «veiller», dorénavant à l'aspect esthétique.

De plus, il a fait remarquer que «la façade extérieure de la gare maritime aurait pu épouser l'architecture existant déjà tout au long de la baie et éviter l'agression et la pollution visuelle ; ce qui est actuellement le cas», a-t-il fait remarquer. Par ailleurs, le chef de l'exécutif a confirmé que la gare maritime, dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 75%, sera mise en service intégralement dès le début du mois de mai. Il ne reste que les travaux de mise en place des revêtements et des équipements techniques, a-t-on souligné.

N. Bensalem

TIZI OUZOU

Les fruits et légumes de plus en plus chers

Nonobstant les promesses récurrentes du gouvernement Sellal de réguler le marché national des fruits et légumes, les prix de ces produits continuent d'augmenter à Tizi Ouzou.

Pour les bourses moyennes, qui sont la majorité, faire les courses en vue de la préparation d'un repas un tant soit peu décent équivaut en termes de coût à plus d'une journée de travail. Les prix affichés hier au marché du centre-ville de Tizi Ouzou le prouvent fort bien.

A noter que les produits proposés au client sont de qualité moyenne. Et dans le tableau ci-après, l'indicatif quantitatif porte sur le kilogramme. Piment : I30 DA, poivron : idem, betterave : 80 DA, oignon : 60 DA, idem concernant la pomme de terre, le chou, le chou-fleur, la carotte, les navets et la salade verte. La tomate : I60 DA, le fenouil : 50 DA, l'artichaut : 90 DA, idem concernant les fèves. L'aubergine : 70 DA, la courgette : I00 DA, les petits pois : I60 DA et les épinards : 40 DA. S'agissant de fruits, l'orange de qualité moyenne ou légèrement au-dessous de la moyenne a été proposée à I20 DA, l'orange destinée logiquement pour la confiture est proposée à 90 - I00 DA. Quant à la banane, pourtant indispensable pour les enfants pour ses qualités nutritives, son prix varie entre 500 et 600 DA. A vrai dire, pour la banane proposée à 500 DA, même les primates des zoos hésiteraient à la manger. Quant au poisson (sardine), considéré jadis comme le produit du pauvre dans la mesure où il pallie le manque de viande rouge ou blanche, son prix est tout simplement inacceptable. Le poissonnier propose un prix de 600 – 700 DA le kg de ce poisson destiné à être utilisé comme appât pour attraper le poisson destiné à la consommation. A notre question à un de ces commerçants dans ce marché, connu pour son professionnalisme et son honnêteté, sur ces prix excessifs et sur leur façon de se ravitailler en ces produits, sa réponse est sans équivoque : « Nous



prenons notre marchandise à partir du marché du gros de Tadmaït. Ces grossistes se rendent directement aux vergers, c'est-à-dire que leurs fournisseurs directs ne sont autres que les producteurs .» Cependant, à la lumière de notre enquête sur la fonctionnalité du marché de gros, il apparaît que les grossistes se basent sur un étrange paramètre pour fixer les prix de leurs différents produits. La valeur marchande d'un produit donné est déterminée par sa disponibilité sur le marché et non par sa valeur réelle. Exemple : Un grossiste arrive au marché de gros avec un chargement de petits pois. L'homme fait d'abord le tour du marché. S'il constate qu'il est seul détenteur des petits pois, il fixe alors son prix et souvent au-delà de son prix réel. Autrement dit, il prend une marge bénéficiaire maximale par rapport au prix qu'il a payé auprès du producteur. En revanche, s'il n'est pas seul à proposer les petits pois, il tente de se mettre au même niveau que ses camarades. Et s'il y a abondance ou excès du produit, tous les grossistes s'arrangent pour proposer le même prix. Dans ce cas, il n'y a pas de concurrence. Dans toutes les conditions, le commerçant détaillant prend naturellement sa marge bénéficiaire. Toutefois, quand la rareté d'un produit donné s'étale dans le temps, l'entrée dans le marché de plusieurs intermédiaires est inévitable, d'où le prix exorbitant auquel le consommateur est condamné à faire face. Théoriquement, il est facile de réguler le marché et d'assurer le maintien des prix réels de tout produit. Il suffit juste d'une réelle volonté politique du gouvernement. Comment ? Tout producteur est tenu de facturer sa marchandise et tout commerçant est tenu de justifier son activité. Le commerçant détaillant est tenu d'exiger la facture de son fournisseur. De la sorte, les intermédiaires parasites lesquels travaillent au noir ne peuvent pas nuire. En effet, le produit arrive du producteur au consommateur en transitant seulement par le grossiste et le commerçant détaillant. A défaut d'une telle mesure, beaucoup de familles subiront grandement la misère alimentaire.

Saïd Tissegouine

GHARDAÏA

La hausse des prix des produits de première nécessité affecte les retraités

SELON des estimations récentes, la crise économique mondiale a fait disparaître au moins 70 millions d'emplois en 2016. Selon les mêmes estimations, près de 150 millions de personnes pourraient, semble-t-il, tomber sous le seuil de la pauvreté en 2017. En Algérie, pour ne citer que Ghardaïa comme exemple, parmi les personnes pauvres, il y a aussi des retraités.

Bien qu'ils aient travaillé toute leur vie, certains de ces retraités enchaînent les petits boulots pour compenser leur faible retraite et joindre les deux bouts et faire face à l'inflation outrancière des prix des produits de première nécessité. En dépit des faibles réévaluations annuelles des retraites qui sont de l'ordre de moins de 10%, la majeure partie des retraités, «ces nouveaux pauvres exaspérés» cherchent à comprendre ce phénomène qui touche les personnes âgées dans notre pays.

Certains travailleurs qui perçoivent un faible salaire et qui se disent travailler jusqu'à la mort s'intéressent à ce nouveau fléau social en Algérie. Au Sud du pays, là où la vie est extrêmement rude, les exemples de ces personnes âgées dans le besoin ne manquent pas.



A Ghardaïa, par exemple, Si Omar, ce sexagénaire récupère des bouteilles dans les poubelles afin de récupérer l'argent des consignes. A 66 ans, ce nouveau pauvre retraité doit multiplier les petits boulots pour avoir des compléments de revenu. Quant à ses enfants, il ne se passe pas un jour où ils ne se rendent pas sur les décharges publiques pour ramasser des résidus de plastique qu'ils revendent, à leur tour, aux usines de régénération du plastique à 5 DA/kilo. A Ghardaïa, ces témoignages sont croisés d'interviews des responsables syndicaux, des experts, ainsi que toute la société civile locale qui font part de leurs fortes inquiétudes sur ce sujet délicat. Il appartiendra cependant aux hauts responsables du pays de se pencher sérieusement sur ce fléau, dit «de misère du troisième âge».

Aissa HADJ DAOUD

DROGUE, CAMBRIOLAGES, CONTREBANDE, VOLS DE VÉHICULES ET TRAFIC D'OR

Une cinquantaine de trafiquants interpellés par les gendarmes... en 48 heures

Au moins une cinquantaine de présumés trafiquants ont été arrêtés durant les dernières 48 heures. A Tlemcen et El Bayadh, sept trafiquants de drogue ont été appréhendés et 560 kilos de cannabis ont été saisis suite à des opérations menées par les gendarmes.

A Souk-Ahras, les gendarmes de la section de recherches ont présenté hier au procureur de la République de Sedrata H.Y 36 ans et B.O 38 ans, pour atteinte au patrimoine culturel national et infraction à la législation des changes. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire. Tout a commencé le 20 janvier passé Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de ladite section de recherches ont interpellé les mis en cause au centre-ville de M'Daourouch, à bord d'un véhicule touristique et saisi dans le domicile de H. Y, à M'Daourouch, deux statuettes antiques en bronze, onze pierres précieuses antiques, une pièce de monnaie, un coffre métallique, 200 euros, 856 dollars US, 2 301 livres syriennes, 1 000 livres libanaises, 20 dirhams marocains et 5 887 000 DA.

Dans une autre opération, cette fois du côté de la wilaya d'Oum El Bouaghi le 3 février dernier, lors d'un service de police de la route sur le chemin reliant Aïn-Beida à Aïn-Touila (Khenchela), à la commune de F'Kirina, les gendarmes de la brigade locale ont immobilisé un camion dont le conducteur, âgé de 25 ans, a refusé d'obtempérer aux sommations de s'arrêter.

La fouille du camion a permis de récupérer trente-neuf quintaux et soixante kilos de bananes de contrebande. Après identification dudit camion ainsi que de deux vignettes avec deux cartes d'immatriculation de deux véhicules, immatriculés dans les wilayas de Béchar et Sidi-Bel-Abbès, trouvées en possession du chauffeur, il s'est avéré que ces véhicules faisaient l'objet de recherches pour vol commis le 28 novembre de l'année passée.

Avisé, le procureur de la République de Aïn-Beida a ordonné hier la remise de la marchandise saisie à la recette des douanes de Oum-El-Bouaghi et la présentation du mis en cause à l'issue de l'enquête. Par ailleurs, dans la wilaya de Mostaganem et dans le cadre de l'enquête ouverte suite à une plainte déposée le 2 février dernier par un citoyen de 29 ans, pour vol de sa camionnette de son lieu de stationnement devant son domicile, dans la commune de Mansoura, les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade locale ont abouti à l'interpellation des deux suspects de 22 ans et 20 ans, demeurant au douar Chehaïdia de la même localité.

Les mis en cause ont reconnu les faits, tout en dénonçant leur complice âgé de 22 ans, originaire du même douar, lequel a été interpellé à son tour. Poursuivant les recherches, les gendarmes ont récupéré avant-hier le véhicule volé, abandonné par les auteurs présumés sur un chemin reliant les douars Ouled Chafaâ et Ouled El Aoudj, dans la circonscription communale de Bouguirat.



TRAFIC DE VÉHICULES ET CAMBRIOLAGE

Le 3 février passé, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Souk-Ahras a été contacté sur le numéro vert 1055 par un habitant de la commune de Haddada, qui a avisé que son voisin âgé de 87 ans, qui était seul dans son domicile, a été agressé par trois individus non identifiés, qui l'ont menacé au moyen de couteaux pour ensuite le déposséder de la somme de 120 000 DA et d'un lot de bijoux de son épouse.

Aussitôt, les gendarmes de la brigade locale de Haddada se sont déplacés sur les lieux, où ils ont arrêté l'auteur présumé,B.A, 27 ans, demeurant au centre-ville de la localité et interpellé une demi-heure plus tard son complice âgé de 31 ans, demeurant au centre-ville de Souk-Ahras, alors que le troisième demeure recherché.

Traquant sans relâche les criminels, les gendarmes de M'sila ont, cette fois, arrêté deux présumés trafiquants de véhicules. Les faits remontent au 2 février dernier ; agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la compagnie territoriale de Magra ont interpellé un individu âgé de 37 ans et saisi dans son garage un véhicule sans plaques d'immatriculation avec un numéro de châssis effacé et un fourgon, ainsi qu'une quantité de pièces de rechange d'occasion pour véhicules.

Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont interpellé une demi-heure plus tard son acolyte, âgé de 44 ans, qui circulait à bord d'un véhicule, en possession de clés servant à la falsification des numéros de châssis.

LE BARON DE LA DROGUE DE TLEMCEN ET LES 22 KG DE KIF CACHÉS DANS LE PARE-CHOC

C'est un coup de filet qualifié de très important que viennent de réaliser les gendarmes de Tlemcen contre les barons de la drogue. En effet, l'un d'entre eux, âgé de 43 ans, a été arrêté par les gendarmes de Remchi pour importation, détention et commercialisation de stupéfiants.

Il a été placé sous mandat de dépôt. Selon la Gendarmerie nationale, le mis en cause a été interpellé le 27 janvier dernier lors d'un point de contrôle dressé sur la RN 35 reliant Maghnia à Tlemcen, à bord d'un véhicule transportant 22 kg de kif traité dissimulés dans le pare-choc arrière du véhicule.

Le 2 février dernier, les gendarmes de la brigade de Tidjelabine, à Boumerdès, en dispositif du barrage dressé sur le chemin reliant Tidjelabine à Boumerdès, ont interpellé un individu de 21 ans à bord d'une camionnette et en possession de 214 grammes de kif traité. D'autre part, agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Derrag ont interpellé avant-hier au lieu-dit Bourkia Boulenouar, commune de Derrag, le nommé S.D 25 ans, à bord d'un véhicule en possession de 100 grammes de kif traité et de la somme de 113 500,00 DA représentant le revenu de la vente de stupéfiants.

Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Derrag. A Naâma, c'est une grosse prise de drogue qui vient d'être réalisée par les gendarmes. En effet, ceux de la brigade territoriale de Chellala ont présenté hier au procureur de la République de Labiodh-Sidi-Cheikh deux personnes âgées de 29 ans et 34 ans, demeurant toutes deux à Naâma, pour détention et commercialisation de stupéfiants et contrebande. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Dans le cadre d'une enquête ouverte suite à la récupération, durant la soirée du 24 janvier dernier de cinq quintaux et huit kilos de kif traité à bord d'un véhicule abandonné au lieu dit-Tazina, commune d'El-Mehara et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence délivrée par le procureur de la République de Labiodh-Sidi-Cheikh, les gendarmes de la brigade de Chellala, assistés par ceux de la section de sécurité et d'intervention de Labiodh-Sidi-Cheikh, ont interpellé les mis en cause, le 26 janvier passé, à hauteur de la commune de Kasdir (Naâma).

LES DEUX COUSINS ET LE TRAFIC D'OR

Les gendarmes d'Adrar ont présenté devant au procureur de la République local deux cousins âgés de 22 ans et 31 ans et trois autres personnes âgées de 27 ans, 20 ans et 30 ans, pour association de malfaiteurs et détention et commercialisation d'or non poinçonné. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

L'affaire remonte au 28 janvier dernier. Agissant sur renseignements, les gendarmes de ladite brigade ont interpellé, au centre-ville d'Adrar, deux des mis en cause en possession de 868 grammes d'or non poinçonné, alors que les deux autres complices ont réussi à prendre la fuite à bord d'un véhicule. Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont interpellé le lendemain, au centre-ville d'Adrar, les deux acolytes à bord dudit véhicule et saisi sur l'un d'eux 9.53 grammes d'or non poinçonné, alors que le cinquième complice a été arrêté le même jour à 22 heures, en possession de dix grammes d'or non poinçonné, dans son domicile à Adrar.

Sofiane Abi

UN RECUL DE 18 % A ÉTÉ ENREGISTRÉ EN 2016

L'Algérie a baissé la facture des matériaux de construction

LA FACTURE d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 2,1 milliards de dollars (mds usd) en 2016, contre 2,57 mds usd en 2015 (-18,1%). De janvier à décembre 2016, à l'exception des produits en céramique, la valeur des importations des différents ciments, du bois, du fer et de l'acier a enregistré une baisse. Les quantités importées ont également baissé en s'établissant à 9,8 millions de tonnes (Mt) contre 11,11 Mt (-11,74%) à l'exception du bois et des produits en céramique dont les volumes importés ont connu une hausse, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie de produits, les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 306,1 millions usd contre 474,3 millions usd (-35,45%), avec un baisse significative de la facture d'importation des ciments portland autres que blancs de 48,65%. Les quantités importées des ciments ont baissé en passant à 4,8 Mt contre 6,6 Mt (-27,41%). L'importation du ciment portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1er janvier 2016. Son contingent a été fixé à 2,75 millions de tonnes tout au long de l'année. Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle a diminué à 1,17 md usd contre 1,4 md usd (-16,23%). Les quantités importées ont également baissé pour atteindre 2,71 Mt contre 3,03 Mt (-10,4%). Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé à 562,7 millions usd contre 642,08 millions usd (-12,35%). Quant aux quantités importées, elles ont fortement progressé à 2,24 Mt contre 1,42 Mt (+57,54%). Par contre, la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a augmenté à 59,04 millions usd contre 48,55 millions usd (+21,6%). Les quantités importées ont aussi augmenté à 52.621 t contre 49.544 t (+6,21%). La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction en 2016 s'explique par le recul des quantités importées pour certains produits, par la baisse des cours mondiaux de certains d'entre eux et par l'instauration du régime des licences d'importation appliqué au ciment portland gris et au rond à béton. Ainsi, le prix moyen à l'importation du ciment a été de 64 usd/t sur les dix premiers mois 2016 contre 73 usd/t à la même période de 2015 (-12,3%). Celui du bois a été, sur les dix premiers mois, de 206 usd/t contre 431 usd/t (-52%). Aussi, l'importation du rond à béton a été soumise à un contingent quantitatif durant l'année écoulée, fixé à 2,6 millions de tonnes. Son prix à l'importation a baissé à 440 usd/t sur les dix premiers mois contre 478 usd/t (-8%).

M. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE CONSTANTINE
NIF : 0992-250-193-23-032

OPGI CONSTANTINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES (N° 01/DMO/2017)

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Constantine dont le siège social est à la Cité Benzekri (ex-les Terrasses), wilaya de Constantine, lance un **avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales** pour les travaux de réalisation en TCE de **24 logements** et l'achèvement en TCE de **18 logements** à travers la wilaya de Constantine répartis comme suit :

SITE	PROJET	Tranche (Blocs/Lots)	Nbre de Logts	Catégorie du certificat de qualification exigée	A retirer le cahier des charges auprès de :
MAAMRA Ain Abid	Réalisation en TCE 12/50 Logts	Blocs B6 B7 (Lot 3)	12 Logts	1 ou plus domaine bâtiment (activité principale)	O.P.G.I de Constantine Cité Benzekri (ex-les Terrasses) Tél : (031) 92.66.62 (031) 92.66.81 (031) 92.66.87
BORDJ MEHIRIS Ain Abid	Achèvement en TCE 12/30 Logts	Bloc B1 Bloc B3	06 Logts 06 Logts		
MASSINISSA	Achèvement en TCE 18/165 Logts	Tranche 05	18 Logts	2 ou plus domaine bâtiment (activité principale)	

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle **«catégorie et nature suivant tableau ci-dessus»** peuvent retirer les cahiers des charges, contre un paiement des frais de reproduction fixés à deux mille dinars (2000.00 DA), non remboursables.
Le retrait des cahiers des charges doit s'effectuer par le soumissionnaire lui-même ou son représentant dûment désigné.
L'enveloppe extérieure cachetée et entièrement anonyme indique **les références de l'avis d'appel d'offres** et la mention : «**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**».
Elle contient **trois enveloppes intérieures** séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que les mentions :
«Première enveloppe intérieure - Dossier de candidature»
«Deuxième enveloppe intérieure - Offre technique»
«Troisième enveloppe intérieure - Offre financière»

Les documents et les pièces requis sont ceux exigés à **l'article 11** des règles et conditions du cahier des charges prescrites aux soumissionnaires.
Les trois enveloppes sous un pli anonyme et fermé portant la mention suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE CONSTANTINE
«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES (N° 01/2017)

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à **compter de la date de** la **première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans** *le BOMOP.*
La réception des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de **8h00 à 11h00 mn** au siège social de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Constantine sis à la Cité Benzekri (ex-les Terrasses), wilaya de Constantine.
L'ouverture des plis est prévue le même jour et lieu de dépôt des offres à **11h00 mn.** Les soumissionnaires sont invités à y assister.
La durée de validité des offres est égale à quinze (15) jours augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant, aux mêmes horaires (pour le dépôt de **8h00** à **11h00 mn** et pour l'ouverture à **11h00 mn**).

Le Jeune Indépendant du 05/02/2017/ANEP N° 25102371

PENSÉE



Il y a deux années, jour pour jour (soit le 5 février 2015), disparaissait à jamais à notre très chère, douce, affectueuse et irremplaçable mère :
El Hadja Chafika Ouddache née Guezati
En cette émouvante occasion, ses enfants et ses proches demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. *Inna Lillah Oua Inna Ilay'hi radji'oune*

AVIS

Je sollicite justice avec implication en justice : (Fisc, Cnrc, Cnas, Casnos, Spa des gares routières d'Alger et Tizi Ouzou, saisis bien avant par courriers)
L'annonce parue en page 18, le jeudi 02 février 2017 sous le titre «Avis pour l'intérêt du public» est considéré nul «le cachet…….. à invalide» du fait que le gérant de la Sarl transport HEBRIH a vendu le bus de la Sarl, immatriculé 001494-409-16 châssis N° LZYTATE 6681004959, à la veille de son 1er échéancier arrêté par le procureur général sinon la prison, pour paiement de Mr : B. M. S'ajoute le harcèlement des particuliers y compris l'acheteur de ce bus qui a ponctué sur le prix. La légalisation de la vente a eu lieu hors de la commune dont dépend le siège de la Sarl, les originaux (Statuts & Registre) sont à mon niveau. La procédure judiciaire a été entamée le 14 octobre 2016, le siège social de la Sarl dépasse son terme.

Fait à Alger le 03 février 2017 Propriétaire de la SARL
L. HEBRIH



SELON LA PRESSE ALLEMANDE

Daech tire avec des armes allemandes en Irak du Nord

De récentes études des chaînes NDR et WDR témoignent que les armes allemandes sont en fait revendues sur divers marchés et tombent, entre autres, dans les mains de Daech.



Jurgen Grasslin, porte-parole de l'action Aufschrei («tollé» en allemand), a avoué à Sputnik que c'était chose courante. «En règle générale, le gouvernement fédéral n'a aucune idée de l'endroit où se retrouvent les armes exportées. Mes recherches menées ces 30 dernières années dans nombre de pays, régions de crise et régions de combat témoignent que les armes se déplacent. Elles ne restent pas là où elles ont été livrées», a-t-il indiqué. Néanmoins, la Bundeswehr a déjà fourni aux Peshmergas kurdes 2 400 tonnes d'armes et de munitions et a organisé une formation sur leur maniement. Jurgen Grasslin souligne que de cette façon l'Allemagne viole l'embargo de l'Onu sur les livraisons d'armes. «Il est intéressant de noter dans le cas de cette mission de formation, le gouvernement fédéral enfreint plusieurs lois allemandes. La loi sur le contrôle des armes de guerre, la loi sur le commerce extérieur, les directives allemandes et européennes sur les exportations d'armes interdisent leur fourniture dans les zones de combat», ajoute le vice-président du parti Die Linke Tobias Pfluger. Cependant, le ministère fédéral de la Défense a expliqué à la chaîne WDR que la responsabilité à cet égard incombait au gouvernement du Kurdistan irakien, qui s'était engagé à utiliser le matériel fourni conformément au droit international. «Il est tout à fait absurde qu'ils (le gouvernement du Kurdistan irakien) doivent signer un document confirmant l'endroit où a lieu la livraison. C'est un papier tout à fait inutile car nous savons que les armes ont refait surface sur des marchés en Irak et en Syrie. C'est pourquoi cette opération doit être arrêtée, car elle conduit à l'aggravation du conflit militaire et ne contribue aucunement à la paix dans la région», affirme Tobias Pfluger. Jurgen Grasslin renchérit en disant que les armes livrées seront utilisées pendant plusieurs décennies et réclame de les retirer et de les recycler. «S'il est prouvé que Daech tire avec des armes allemandes — et des armes provenant d'autres pays, bien sûr — c'est plus qu'un scandale. C'est un crime. C'est la complicité dans les meurtres. Les armes sont livrées dans des zones de combat. Il est notoire qu'elles tombent dans les mains des pires groupes terroristes, y compris Daech. Il faut nommer les gens qui autorisent les exportations d'armes, à savoir le conseil fédéral de sécurité et les membres du gouvernement fédéral. Mais, en premier lieu, ce sont Angela Merkel et Sigmar Gabriel qui dirigent le conseil et portent la responsabilité pour les exportations d'armes», conclut Jurgen Grasslin.

R. I.

SELON LES EXPERTS RUSSES

Les forces nucléaires chinoises atteignent le niveau de la Russie et des USA

LA CHINE a achevé les essais du nouveau missile balistique intercontinental (ICBM) DF-5C (Dong Feng-5C). Tandis que le ministère chinois de la Défense a qualifié le test de «simple essai de recherche-développement», celui-ci permet d'évaluer à nouveau les perspectives de développement des forces nucléaires chinoises, estime l'expert militaire russe Vassili Kachine. «Tout d'abord, cela met en évidence que, malgré le fait qu'on entame le déploiement du missile DF-41 à propergol solide, mobile et capable de porter une ogive à têtes multiples à guidage indépendant, on ne doit pas s'attendre à ce que les missiles à propergol liquide soient mis hors service dans l'immédiat», explique-t-il à Sputnik. Le gouvernement chinois augmente les investissements dans les variantes modifiées des missiles DF-5 (la Chine dispose d'un parc de quelque 20 missiles de ce type au total), et ainsi dans les décennies à venir, il est peu probable que ces missiles disparaissent. Ce qui laisse voir sous un nouvel angle les perspectives d'accroissement de l'arsenal nucléaire chinois. Si auparavant on pensait que les DF-41 pourraient remplacer les DF-5 et qu'un nombre supplémentaire de missiles de ce genre seraient créés, aujourd'hui il semble que ces missiles grossiront l'arsenal déjà existant.

«Les points forts du DF-5 sont évidents », poursuit l'expert. «C'est un missile superpuissant à propergol liquide avec une masse de 183 tonnes au départ. Ses capacités énergétiques sont tellement grandes qu'elles ont permis de créer sur sa base toute une famille de missiles porteurs balistiques. Il peut porter aux États-Unis une ogive puissante à dix têtes et à moyens antiaériens.» Mais ce missile n'est pas mobile. D'ailleurs, la préparation au lancement du missile est longue, de 30 et 60 minutes pour certains modèles à deux heures pour d'autres. Ainsi, le modeste nombre de points de lancement de ces missiles peut être détruit en une seule frappe de l'ennemi, met en garde M. Kachine.

En cela, les mesures censées augmenter la capacité de « survie » des systèmes de missiles DF-5, qui comprendrait la création d'un grand nombre de points de lancement, ne résoudrait qu'une partie du problème. «Actuellement, la situation a changé. Primo, le DF-5 n'est plus le seul porteur d'armes nucléaires chinoises pouvant atteindre le territoire américain. Le danger est également présenté par les systèmes mobiles DF-31 et DF-41. Secundo, la Chine élabore son propre système d'alerte en cas d'attaques de missiles balistiques et un système stratégique de défense aérienne.»

R. I.

YÉMEN

L'armée yéménite tue et blesse plusieurs militaires saoudiens

PLUSIEURS soldats saoudiens ont été tués et blessés vendredi suite à un assaut de l'armée yéménite et des forces populaires d'Ansarullah contre la base militaire d'al-Farida, à Jizane (sud de l'Arabie). Les forces yéménites ont incendié un dépôt d'armes et détruit 5 blindés et un char saoudiens lors de cette opération, a précisé une source militaire au site yéménite d'Ansarullah AlMasirah.

Le survol et les bombardements de cette région par les avions militaires saoudiens n'ont pas entravé la progression des militaires yéménites vers la base d'al-Farida, a-t-on ajouté de même source.

Vendredi également, les snipers de l'armée et d'Ansarullah ont tué 4 soldats saoudiens dans les bases d'al-Maanak, Tabbat al-Komama, al-Farida et Tabbat al-Hamra à Jizane.

De son côté, le média de guerre des forces yéménites a publié jeudi la vidéo de l'opération surprise menée à Jizane contre la base saoudienne d'AlMakren qui a été totalement incendiée.

Les opérations au-delà des frontières interviennent au moment où la coalition saoudo-US et leurs mercenaires poursuivent leurs frappes meurtrières contre le Yémen. A Nehem (Est de Sanaa), deux femmes et un enfant ont été tués vendredi suite aux bombardements des mercenaires de la coalition qui ont visé la maison d'une famille dans la région de Horeib; rapporte AlMasirah. Et puis dans la région côtière de Hodeida, plusieurs pêcheurs ont été tués et blessés vendredi soir par un Apache saoudien visant des pirogues de pêche dans l'île Tarfa.

Toujours à Hodeida, l'aviation de la coalition a détruit deux ponts dans le gouvernorat de His.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

EXPOSITION DE PEINTURE À PARIS

L'Algérie selon Khaled Karim

Le Centre culturel algérien de Paris ouvre ses portes pour l'exposition Un Air d'Algérie de Khaled Karim dont le vernissage a eu lieu dans la soirée de ce vendredi 03 février.



Ouverte au public jusqu'au vendredi 24 février, l'exposition de l'artiste peintre et designer Khaled Karim comprend une quinzaine de tableaux sur l'identité algérienne, l'histoire et les œuvres des hommes du pays. Dans cette première du genre baptisée Un Air d'Algérie, il transpose sur différents supports des thèmes comme la guerre de libération nationale avec, entre autres, le tableau Vive l'Algérie et A la gloire de mes frères d'armes en peinture acrylique, sans oublier les artistes de la comédie algérienne qui l'ont marqué comme les portraits de l'artiste Rouiched et le personnage l'Inspecteur Tahar en pastel gras-acrylique. Il utilise comme matériaux du contreplaqué laqué comme dans son tableau Arbia, une femme algérienne voilée de façon traditionnelle ou un plan de travail d'une cuisine pour un superbe tableau A la gloire de mes frères d'armes, montrant des moudjahidine au maquis sous la bénédiction d'un vieil homme. Dans son entretien accordé à l'Agence presse service d'Algérie, il a expliqué que « je commence mes œuvres dans la rue en récupérant des matériaux qui peuvent me servir dans mes créations que je réalise en peu de temps ». Cet artiste semble passionné par la Casbah d'Alger, ses maisons, ses ruelles et ses charmes, lui qui propose aux visiteurs une mosaïque de thèmes mixant des reliefs à des pans de l'histoire d'Algérie. Karim Khaled est également dessinateur urbain, il présente des tableaux grand-format ou des fresques, des dessins à même les murs en relief dans lesquels il utilise des accessoires de récupération improbables. Il se sert aussi de panneaux de polystyrène pour façonner des reliefs en 3D en les agrémentant d'accessoires ou de matériaux de récupération comme dans Alger d'antan, Al Hayek et Pont de Sidi Rached. Natif d'Alger en 1976, il vit et travaille en région parisienne. Cet artiste autodidacte est constamment à la recherche de créations et de techniques. Enfant, il participe à une émission de TV algérienne pour jeunes talents. En 1990, il reçoit le 1er prix d'un concours inter- Maghreb. Après un bref passage à l'Ecole des Beaux Arts de Paris, cet artiste développe une passion pour le dessin et la création picturale en associant dessin-peinture et accessoires divers et variés. L'amour passionnel qu'il porte à son pays représente sa principale source d'inspiration.

R. C.

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ET MODERNE À ALGER

Rêve de l'humanité



L'ORCHESTRE algérois Les Merles et le groupe Mother, dirigé par la Hollandaise Sandra Malcoln, ont donné à Alger, dans la soirée de ce jeudi 02 février à la salle Ibn-Zeydoun, un spectacle musical empreint de spiritualité et d'harmonie devant un public fasciné.

Les deux formations se sont produites lors d'un concert Les rêves de l'humanité organisé par l'Office Riadh El Feth, elles ont tour à tour présenté un répertoire varié alliant classique et moderne. En première partie de cette soirée, Les Merles ont puisé dans le répertoire musical algérien en interprétant des classiques de l'andalou et du chaabi. Tahyia bikoum, un texte tiré du poète soufi Sidi Boumediene, Ya ahli adrouni ou encore Wahd el ghouzeyel, sont entre autres titres de chansons interprétées lors de cette soirée qualifiée de « particulière » par le public, peu nombreux à y assister. Composé de cinq jeunes musiciens diplômés du Conservatoire d'Alger, le groupe fusionne musique traditionnelle et moderne. Tourné vers la musique algérienne classique, Les Merles est baptisé du nom d'Abu Hassan Ali ben Nafi (789 - 857) dit Ziryab qui a « formalisé et structuré les principes de la musique arabo-andalouse », confie Lotfi Lahlou, membre du groupe. Son répertoire comprend principalement des pièces de l'andalou dans ses variantes sanaâ, hawzi et maalouf. Créé en 2015, le groupe prépare la sortie de son premier album, il s'exprime aussi dans d'autres styles musicaux modernes. En deuxième partie de la soirée, la chanteuse hollandaise Sandra Malcoln, également parolière du groupe Mother, a interprété plusieurs titres de musique spirituelle qu'elle a composés. Puisant dans les poèmes du maître soufi algérien Ahmed Ben Mustapha El Alaoui, elle a présenté des chansons tirées de Khoudh elsabil (Prends le chemin, dernier album du groupe, sorti en 2014). En fin de partie, Les Merles et Mother ont accordé leurs violons pour former un ensemble musical. Les musiciens des deux groupes ont répété ensemble Koum tara, un chef-d'œuvre de la musique andalouse repris par de grands artistes algériens. Imprégné de soufisme et de sa philosophie, Mother pour qui la musique repose sur le ressenti plus que la forme musicale, a adopté la musique spirituelle soufie de manière déconcertée sous l'appellation Light link. Installée e en Algérie depuis 2015, Sandra Malcoln puise son inspiration du soufisme pour composer ses chansons qui véhiculent vertus, valeurs et épreuves de la vie. En 2012, le groupe a édité son premier album A song for the world, composé de 14 chansons en anglais, en français et en néerlandais.

APS

SORTIR

ALBUM
La chanteuse Lamia Ait Amara en concert de musique andalouse pour la promotion de son nouvel album Cham's (Edition Ostowana). Accompagnée par l'Ensemble Khalil Baba Ahmed. Le jeudi 09 février. 19h.Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 500 DA.

JAZZ
Le Quartet Frank Woeste en concert de jazz. Jeudi 09 février. 19h30. Institut français d'Alger. Frank Woeste au piano, Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass.

PORTRAIT
Exposition photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 09 février. Dar Abdelatif, Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANDELA
Spectacle musical Madiba en hommage à Nelson Mandela. Le samedi 11 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 1000 DA. Célébration de la 27e année de libération de Nelson Mandela, avocat, prisonnier durant 27 ans, président d'Afrique du Sud. L'histoire d'amour, au départ impossible de deux êtres qui dans la lumière de Mandela vont combattre pour leurs idéaux. Avec 22 artistes : chanteurs, acteurs, danseurs. Danses africaines, chœurs traditionnels Zoulou alternés avec des chansons d'amour éternelles et des titres rythmés et rassembleurs.

VARIETE
La chanteuse auteure et compositeur Nawel Mebarek en concert avec son orchestre Lfamilia. Le jeudi 16 février. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

ORIENTAL
Nawal Zoghbi et Wael Jassar en concert. Le vendredi 17 février. 20h. Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger. Consulter : wellsound-dz.com

FERAOUN
Conférence Mouloud Feraoun : un écrivain engagé par José Lenzini, journaliste (Var Matin, Le Monde, La Tribune, BFM) et professeur à l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille. Mardi 21 février. 18h. Institut français d'Alger.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

aminazoune@yahoo.fr

HUIT PAYS AFRICAINS RÉCOMPENSÉS À ADDIS-ABEBA POUR LEURS EFFORTS DANS LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME



HUIT PAYS africains ont été récompensés lundi à Addis-Abeba par l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA) «pour leur détermination et leur esprit d'innovation dans la lutte contre cette maladie».

En marge du 28ème sommet de l'Union africaine (UA), l'ALMA a décerné ses prix d'excellence pour 2017 au Botswana, Cap Vert, Iles Comores, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Swaziland, l'Ouganda «pour leur impact sur l'incidence et la mortalité du paludisme» ainsi qu'au Tchad pour «son leadership dans la lutte contre cette maladie».

«Grâce à un leadership africain fort et à de nouveaux partenariats innovants, nous réalisons des progrès sans précédent dans la lutte contre le paludisme», a déclaré le président tchadien, Idriss Deby, qui est actuellement à la tête de l'ALMA, ajoutant que «le succès de ces pays montre le puissant impact que peut avoir un réel engagement et un financement suffisant».

Pour sa part, la secrétaire exécutive de l'ALMA, Joy Phumaphi a relevé que la situation concernant la lutte contre le paludisme en Afrique était «en train d'être renversée», soulignant la nécessité «de ne pas relâcher les efforts et de poursuivre sur cette voie».

Depuis l'année 2000, le taux de mortalité due au paludisme a chuté de 62% sur le continent pour l'ensemble des catégories d'âge et de 69% pour les enfants de moins de cinq ans, selon des statistiques de l'Alliance.

Fondée en 2009, l'ALMA est une coalition de chefs d'Etat et de Gouvernement africains pour éliminer le paludisme en Afrique d'ici 2030.

La consommation du café pourrait contrer l'inflammation liée à l'âge

Des chercheurs de la faculté de médecine de l'université de Stanford ont découvert récemment une relation entre l'âge, l'inflammation systémique, les maladies cardiovasculaires et la consommation du café.



Une analyse étendue d'échantillons sanguins, de données d'enquêtes et d'historiques médicaux et familiaux obtenus auprès de plus de 100 personnes a révélé un mécanisme inflammatoire fondamental associé au vieillissement humain, et sa relation avec des maladies chroniques.

Cette étude indique que les métabolites, ou produits de métabolisation, des acides nucléiques (qui servent de «matériaux de construction» pour nos gènes), qui circulent dans le sang, peuvent déclencher un processus inflammatoire, qui peut lui-même être un facteur de maladies cardiovasculaires ou d'augmentation du taux de mortalité global.

«Plus de 90 % des maladies non transmissibles liées à l'âge sont associées à l'inflammation chronique», a déclaré David Furman, professeur associé consultant à l'Institut de Stanford sur l'immunité, la transplantation et l'infection et directeur de recherches de cette étude publiée récemment dans une revue spécialisée.

Plus de documents démontrent déjà que l'inflammation chronique contribue à un grand nombre de cancers, à la maladie d'Alzheimer et à d'autres formes de démence, à des troubles cardiovasculaires, à l'ostéoarthrite et même à la dépression.

Cette étude sur plusieurs années fournit des éléments probants montrant que la caféine et ses métabolites peuvent contrer l'action de ces métabolites d'acide nucléique circulants, ce qui explique peut-être pourquoi les buveurs de café vivent souvent plus vieux que ceux qui n'en consomment pas.

«Beaucoup d'études ont révélé cette association», a déclaré M. Furman. «Nous venons de découvrir une explication possible».

Les chercheurs ont utilisé des données collectées dans le cadre d'un programme à long terme débuté il y a 10ans par Mark Davis, professeur de microbiologie et d'immunologie et directeur de l'Institut de Stanford sur l'immunité, la transplantation et l'infection, et co-auteur de cette étude, Cornelia Dekker, professeure de maladies pédiatriques infectieuses, étude concernant l'immunologie du vieillissement.

La sieste bonne pour la santé, à condition de ne pas dépasser 1 heure

Alors que les bienfaits de la sieste pour la santé sont régulièrement vantés, cette pratique aurait un lien avec un risque accru de diabète si elle se prolonge au-delà d'une heure, selon une étude japonaise accueillie avec réserve par des experts indépendants.

Les personnes qui font des siestes de plus de 60 minutes par jour présentent «un risque significativement plus élevé de diabète de type 2» par rapport à ceux qui ne font pas de sieste, ont observé quatre chercheurs de l'université de Tokyo sans toutefois démontrer de lien de cause à effet.

Ce risque supplémentaire est évalué à 45% selon l'étude, présentée jeudi lors d'un congrès de l'Association européenne pour l'étude du diabète (EASD) en Allemagne, mais qui n'a pas encore été publiée dans une publication revue par un comité de lecture.

Le diabète de type 2, qui représente 90% des cas de diabète, correspond à l'incapacité de l'organisme à réguler le niveau de sucre dans le sang. Si elle n'est pas traitée, cette hyperglycémie peut causer de graves problèmes de santé tels que la cécité, une baisse de sensibilité des nerfs et des affections cardiovasculaires.

Selon l'étude, les personnes dont la sieste dure moins de 40 minutes ne sont pas davantage touchés par le diabète, puis la fréquence augmente progressivement jusqu'à montrer un écart significatif au-delà de 60 minutes.

Les chercheurs, qui ont compilé 21 études portant sur plus de 300.000 personnes au total, n'ont en revanche pas trouvé de lien statistique entre la durée des siestes et le risque d'obésité.

«Cette étude ne prouve pas à coup sûr que la sieste pendant la journée provoque le diabète, mais seulement qu'il y a une association entre les deux qui doit être étudiée dans des recherches ultérieures», a souligné l'EASD dans le communiqué de presse accompagnant l'étude.

Ces résultats doivent être pris avec précaution car on ne peut pas exclure que la fréquence accrue des diabètes soit liée à d'autres causes, ont aussi averti plusieurs experts extérieurs à l'étude.

«Un des biais possible est que les gens qui sont peu actifs et en surpoids ou obèses sont probablement plus enclins à faire des siestes durant la journée.

Or ces personnes ont aussi plus de probabilité de développer un diabète», a ainsi observé Paul Pharoah, professeur d'épidémiologie du cancer à l'université de Cambridge (Royaume-Uni).

Il pourrait aussi y avoir «un lien de causalité inversé: une pratique de la sieste pendant le jour causée par un diabète non diagnostiqué», a-t-il ajouté.

Rendez-vous scientifiques

-Formation pour les chirurgiens dentistes, «L'essentiel en prothèse» le 3 février 2017 à Alger

International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées.

Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.

Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun

Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.

L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.

Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.

L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.

Initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, et ayant pour thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers qui aborderont les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

NUCLÉAIRE EN FRANCE

Comment les lobbies ont paralysé la loi de transition énergétique

Par Olivier Petitjean



C'était l'un des engagements phares de François Hollande : amorcer la réduction de la dépendance au nucléaire dans le cadre d'une transition énergétique apte à répondre aux défis du dérèglement climatique. Cinq ans plus tard, les avancées paraissent bien maigres, du fait de l'opposition résolue des défenseurs de l'atome et de l'absence de vision politique du côté gouvernemental. Pourtant, les débats sur la sûreté des centrales et leur capacité à soutenir des pics de consommation montrent que ces questions se font de plus en plus pressantes. Voici pourquoi la France ne parvient pas à se doter d'une politique énergétique claire.

Ce devait être l'une des grandes réformes du quinquennat Hollande : la loi « relative à la transition énergétique et à la croissance verte ». Adoptée en juillet 2015, elle est censée infléchir profondément la politique énergétique de la France, en matière de transports, de gestion des déchets, de rénovation des logements et de production d'électricité, dans le but de réduire la contribution de notre pays aux dérèglements climatiques. Pour la première fois, elle remet en cause le dogme du « tout nucléaire ». La loi fixe de grands objectifs : baisser la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% d'ici 2025, contre 75% actuellement, et augmenter celle des énergies renouvelables à 32% contre 14% actuellement. De quoi commencer à rattraper partiellement le retard de la France dans ce domaine par rapport à ses voisins européens. En théorie.

« Aujourd'hui, nous avons tout le reste de la loi, mais sur la question du nucléaire, nous n'avons pas avancé d'un pouce en cinq ans », estime Yves Marignac, directeur de WISE-Paris, une agence d'études sur les politiques énergétiques. L'exécutif devait préciser comment les grands objectifs affichés par la loi seraient effectivement atteints. Or, plus d'un an après son adoption et à quelques mois d'échéances électorales décisives, qui pourraient tout remettre en cause, on ne le sait toujours pas. Le processus de fermeture de Fessenheim vient certes de franchir une nouvelle étape ce 24 janvier 2017, avec l'approbation de l'indemnisation proposée par l'État par le conseil d'administration d'EDF. Pour la suite, aucun calendrier n'est fixé.

COMMENT ON ÉVITE UN DÉBAT

Tout commence en novembre 2012, avec l'organisation d'un « débat national sur la transition énergétique » associant milieux économiques, élus, associations environnementalistes, syndicats et simples citoyens, afin de donner une base constructive et si possible consensuelle à la future loi voulue par François Hollande. D'emblée, les entreprises les plus directement concernées – Areva et EDF – mettent tout en œuvre pour ne pas se retrouver débordées. Elles obtiennent une large représentation à tous les niveaux : dans le comité de pilotage, où siège notamment Anne Lauvergeon, alors patronne d'Areva, au conseil national du débat sur la transition énergétique, dans la liste des experts officiels, et dans les débats en région. Même parmi les représentants des organisations syndicales, de la CGT à la CFE-CGC, les employés d'EDF sont sur-représentés .

Parallèlement, les industriels ne se privent pas de court-circuiter le processus. Une pluie de notes inonde les bureaux du ministère de l'Environnement en provenance du Trésor, d'entreprises comme Areva ou de l'Association française des entreprises privées (Afep), qui représente les grandes entreprises hexagonales. L'ancienne ministre de l'Écologie Delphine Batho raconte également, dans le livre qu'elle publie après sa sortie du gouvernement en 2013 , comment Jean-Marc Ayrault et certains de ses collègues lui reprochent sans cesse de ne pas suffisamment « associer les entreprises »… Le Premier ministre d'alors finit par la convier à un dîner avec Christophe de Margerie (Total), Henri Proglio (EDF) et d'autres PDG pour qu'ils lui fassent directement la leçon. Selon nos informations, jusqu'au dernier moment, les coordinateurs du débat ont dû montrer patte blanche dans le bureau du patron d'EDF, qualifié par Delphine Batho de « ministre fantôme » de l'énergie.

«LE LOBBY, C'EST L'ÉTAT LUI-MÊME »

Toute la puissance d'influence du « lobby nucléaire » se met en branle. « La force du lobby nucléaire réside dans ses réseaux installés au cœur des différents pouvoirs, explique Yves Marignac. Certains les suivent pour des raisons d'intérêts matériels, comme les syndicats ou les nombreux élus qui profitent de la rente nucléaire, d'autres simplement parce qu'ils sont des croyants qui véhiculent les mythes du lobby : l'indépendance nationale, le nucléaire pas cher, l'exportation de notre savoir-faire… » Une autre spécificité du lobby nucléaire français est la conviction de porter un intérêt national supérieur, qui devrait primer sur tout, y compris la volonté des politiques et des citoyens.

Les lobbys les plus efficaces sont ceux qui peuvent compter sur un réseau des plus variés, à tous les niveaux de l'État. C'est le cas du nucléaire : il bénéficie d'élus locaux et de parlementaires acquis à sa cause . Il compte de puissantes associations professionnelles, comme l'Union française de l'électricité, qui regroupe les grands acteurs du secteur, et des « think tanks » dévoués, telle la Société française de l'énergie nucléaire. Il étend son influence au cœur de l'État, grâce au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Le dogme nucléaire imprègne les futurs grands serviteurs de l'État via le prestigieux corps des Mines, dont on retrouve des représentants partout où se décide la politique énergétique de la France, depuis les grandes entreprises comme EDF et Areva, jusqu'aux cabinets ministériels en passant par le CEA, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ou l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). « Le lobby, c'est l'État lui-même », estime même l'ancienne ministre Corinne Lepage. Il compte même ses partisans « environnementalistes » avec l'association pro-nucléaire Sauvons le climat.

TOUS ENSEMBLE, VERSION PATRONALE

Résultat de ces pressions et influences sur le projet de loi ? Les questions de fond, et les choix qu'elles impliquent, sont finalement peu traités. Allait-on privilégier les économies d'énergies ? Mettre aux normes les centrales nucléaires vieillissantes ou investir dans de nouvelles sources d'énergie ? Former et embaucher dans l'éolien ou transmettre la culture de sécurité aux futurs salariés du nucléaire ? Chacun de ces choix sont intimement liés, y compris dans leurs implications techniques comme la régulation du réseau électrique en fonction des modes de productions, qui sont soumis à des contraintes différentes.

La stratégie du lobby nucléaire va consister à dissocier ces sujets pourtant liés. Or, « on ne peut pas aborder le nucléaire séparément des renouvelables et de l'efficacité énergétique, parce que le poids du nucléaire en France nuit à l'essor de ces dernières », argumente Yves Marignac . Ce qui n'empêche pas la ministre Ségolène Royal de répéter à qui veut l'entendre qu'il ne faut pas « opposer les énergies entre elles ». Ce qui signifie également ne pas choisir, avec toutes les incertitudes qui pèsent ensuite sur l'avenir.

«LES GRANDS GROUPES ONT VISIBLEMENT CONCLU UN DEAL À L'AVANCE»

« À l'époque du Grenelle de l'environnement, le Medef n'était pas préparé. Il a un peu subi le débat, se souvient Anne Bringault, chargée de coordonner l'apport des ONG environnementales. Pour ce débat sur la transition énergétique, c'est tout le contraire. Les grands groupes ont visiblement conclu un deal à l'avance. Ils se sont mis d'accord pour défendre davantage de nucléaire, de gaz de schiste, et d'efficacité énergétique. Comme ça, tout ce beau monde patronal était content. » Le projet de loi concerne alors des intérêts économiques potentiellement contradictoires : les intérêts d'EDF ou Total ne sont pas forcément les mêmes que ceux du secteur de l'isolation des bâtiments ou des systèmes d'efficacité énergétique. Sur ces enjeux centraux, les grandes entreprises préservent cependant un front remarquablement uni. « On aurait pu s'attendre à ce que des entreprises comme Saint-Gobain ou Schneider Electric portent un discours un peu différent, regrette un participant au débat du côté des associations environnementales. Mais ils n'ont vraiment participé activement que dans les commissions thématiques. »

Pourquoi le Syndicat des énergies renouvelables (SER), représentant attitré des énergies dites alternatives (éolien, solaire…), n'a-t-il pas non plus cherché à faire contrepoids ? Au regard de son conseil d'administration, c'est peu étonnant : les représentants d'EDF, d'Engie, de Total ou de leurs filiales y sont majoritaires. Sur quinze sièges, les grands groupes en possèdent neuf. Qu'y défendent-ils ? « Ils voient plutôt les renouvelables comme un complément au nucléaire dans le contexte d'une consommation d'électricité qui continuerait à augmenter. Ils ne portent pas l'ambition que les renouvelables deviennent majoritaires », analyse Yves Marignac. « Le SER défend une certaine conception des renouvelables, plutôt basée sur de grands projets », renchérit Anne Bringault.

(Suivra)

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES ARTS MARTIAUX:

L'AG élective le 11 mars à Alger

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élective (AGE) de la Fédération algérienne des Arts Martiaux, se tiendra le 11 mars prochain à la salle des conférences du Complexe Olympique (OCO) Mohamed Boudiaf (Alger), a appris l'APS, mercredi auprès de l'instance fédérale.»L'AGE sera précédée par l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) prévue le 25 février (10h00)», a indiqué à l'APS, le président de la Fédération, Djamel Tazibt.La présentation et l'approbation des bilans moral et financier et technique de la saison 2016 sont les principaux points inscrits à l'ordre du jour de cette AGO.En outre, l'AGO procédera à l'étude du rapport du Commissaire aux comptes, et la désignation des membres de la commission des candidatures et recours.

INAUGURATION HIER DU STADE D'ATHLÉTISME DE BORDJ EL KIFFAN

LES TRAVAUX de réalisation du stade d'athlétisme de Bordj el Kiffan achevés et l'infrastructure a été inaugurée hier par le Ministre de la jeunesse et des sports El Hadi Ould Ali.Cette nouvelle structure sportive de 2000 places est dotée d'une piste de huit couloirs, d'un terrain en gazon naturel, d'une salle de contrôle antidopage et de huit vestiaires avec un total de 160 douches.»L'infrastructure de Bordj el Kiffan est achevée à 100%.Elle constitue une bouffée d'oxygène pour les athlètes au vu des problèmes qui existent au niveau du stade d'athlétisme du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Sato)», a indiqué Hakim Mokhtari. Les travaux de réalisation du stade d'athlétisme de Bordj el Kiffan, confiés à une entreprise publique, ont démarré en 2011 sur une superficie globale de 3,5 hectares.
«C'est la deuxième structure spécialisée en athlétisme après celle du Complexe Mohamed-Boudiaf. Le coût global de sa réalisation est de 200 millions DA», a-t-il ajouté. Pour les responsables de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), l'ouverture de cette nouvelle structure permettra aux athlètes de l'élite nationale de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles.

BASKET BALL/SUPER DIVISION A (MISE À JOUR) :

Le CRBDB seul leader de la poule 2

LE CRB Dar El Beida a pris les commandes de la poule 2 du championnat national de basketball, Super Division A, à l'issue de sa victoire arrachée sur le parquet de l'USM Blida (56-82) en match de mise à jour disputée vendredi. Le CRB Dar El Beida est désormais seul aux commandes de la poule 2. Alors qu'ils occupaient la première place du groupe avec l'O Batna, les Beidaouis ont pris en solo le fauteuil de leader (16 pts) suite à large victoire acquise en déplacement face à l'USM Blida, lanterne rouge (56-82).Dans le second match de mise à jour, joué cet après midi, le NB Staouéli est allé s'imposé sur le terrain du CSMBB Ouargla (40-67). Grâce à ce succès, le NBS remonte à la 5e position avec 11 points.

RÉSULTATS DU JOUR :

Poule 2 :

CSMBB Ouargla - NB Staouéli	40-67
USM Blida - CRB Dar Beida	56-82

FINALE DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2017
CE SOIR À 20H À LIBREVILLE (GABON)

Egypte - Cameroun : les Lions indomptables à l'assaut de la citadelle des Pharaons



Les Pharaons d'Egypte et les Lions indomptables du Cameroun s'affronteront pour la troisième fois en finale de la coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2017), ce soir à Libreville.

Ces retrouvailles marquent aussi le retour de deux grandes nations du football continental, l'Egypte et le Cameroun, au plus haut niveau après sept années de galère. « Les grandes équipes ne meurent jamais. Elles ne font que se reposer un moment», dit l'adage du rugbyman Wilson Whineray. Après sept années ternes, l'Egypte et le Cameroun, les deux nations les plus titrées du tournoi, ont retrouvé les cimes du football africain, les 1er et 2 février. Egyptiens et Camerounais se sont en effet qualifiés à tour de rôle pour la finale de la CAN 2017. Les Pharaons ont composté leur billet à la faveur des tirs au but face au Burkina Faso, loin d'avoir pourtant démérité. Les Egyptiens devront pour cela une fière chandelle à la légende Issam El-Hadary, un dernier rempart exceptionnel avec dans ses gants 44 piges. Rien que ça. Les Lions Indomptables version le belge Hugo Broos (celui-là même que la JSK de Hannachi avait mis à la porte) ont pour leur part fait sensation en demi-finale en battant, une grosse cylindrée de l'Afrique nommée le Ghana. Ce sera leur troisième confrontation à ce niveau, après les victoires de l'Egypte en 1986 et en 2008. Jamais deux sans trois donc pour les Pharaons qui devront quand même faire sans plusieurs, éléments clés dans l'échiquier d'Hector Cuper, et ce pour blessures et suspension. Le souvenir de la finale de la CAN 2008 au Ghana semble déjà lointain…Le gardien de but Issam El-Hadary et le défenseur Ahmed Fathi, présents à la CAN 2017, avaient disputé ce match. Depuis, les deux joueurs ont assisté à la descente aux enfers du football égyptien. Pour rappel, le onze national du Nil ne s'est pas qualifié trois Coupes d'Afrique des nations de (2012, 2013, 2015), après en avoir pourtant gagné trois (2006, 2008, 2010). Un comble. Lors de leur dernière campagne victorieuse, les Pharaons avaient battu les Camerounais en quart de finale de la CAN 2010. Cette élimination en Angola avait été un coup d'arrêt pour le football camerounais, après une décennie faste marquée notamment par deux sacres à la CAN (2000 et 2002). Les « Lions indomptables ne se sont ensuite pas qualifiés pour les CAN 2012 et 2013 et ont été éjectés au premier tour de l'édition 2015.Ils ont certes pris part aux coupes du monde 2010 et 2014, mais leurs piètres prestations en Afrique du Sud et au Brésil ont surtout nui à leur réputation. Suite à ces contre-performances, de nombreux joueurs vedettes ont décidé de tirer un trait sur l'équipe nationale. C'est donc avec de «seconds couteaux » que les Lions indomptables ont abordé cette CAN 2017. Cela leur a d'ailleurs réussi. Avec moins de talent mais un groupe plus uni, ils ont désormais l'opportunité de remporter leur cinquième coupe d'Afrique des nations. L'Egypte a gagné sept fois la CAN, un record, suivie par le Ghana et le Cameroun avec quatre sacres chacun. Le Nigeria, quatrième au palmarès de la compétition, a gagné trois Coupes d'Afrique des nations.

S. S.

HUGO BROOS (SÉLECTIONNEUR DU CAMEROUN) :

«Je vis un rêve en jouant cette finale»

Hugo Broos, le sélectionneur belge du Cameroun, est sur son petit nuage Les Lions indomptables vont disputer la finale de la CAN 2017. «C'est un rêve pour nous que d'aller en finale», s'est réjoui le sélectionneur du Cameroun, après la victoire de ses joueurs contre le Ghana (2-0) en demi-finale de la coupe d'Afrique des nations. «Je suis très heureux, spécialement pour l'équipe. C'est un groupe exemplaire sûr et en dehors du terrain, qui mérite d'être en finale», a reconnu le technicien belge, pleinement satisfait du dénouement face à une formation ghanéenne pourtant plus expérimentée. Pour rappel, le Cameroun, de nouveau en finale après neuf ans d'absence, jouera face à l'Egypte pour s'adjuger un 5e trophée qui lui échappe depuis 2002. L'Egypte vise une 8e CAN, la première depuis 2010.

AMICALE DES ANCIENS INTERNATIONAUX DE FOOTBALL:

Ali Fergani réélu pour un nouveau mandat

L'ANCIEN CAPITAINE et entraîneur de l'équipe nationale de football, Ali Fergani, a été réélu samedi pour un mandat de quatre ans à la tête de l'Amicale des anciens internationaux de football (AAIF) à l'issue de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue à Alger en présence de 86 membres. Fergani, qui préside cette structure depuis sa création en 2009, était l'unique candidat en course.»Je remercie les membres de l'AG d'avoir placé à nouveau leur confiance en ma personne. Je vais continuer à œuvrer pour faire progresser l'Amicale et atteindre les objectifs pour lesquels elle a été créée. J'appelle, à cette occasion, les anciens joueurs à s'impliquer davantage au niveau de leurs wilayas de résidence pour le développement du football», a déclaré Fergani à l'assistance, peu après sa réélection lors d'un vote à bulletin secret.L'assemblée générale a également élu le Bureau exécutif de l'AAIF, composé de sept membres. Il s'agit de Zoubir Bachi (1er vice-président), Salah Assad (2e vice-président), Mohamed Kaci-Saïd (secrétaire général), Kamel Berroudji (trésorier), Mourad Slatni (représentant de l'Est), Abdelhafid Belabbes (représentant de l'Ouest) et Nacer Guedioura (représentant de la communauté algérienne en France).Ali Fergani a présenté par la suite le programme d'activités pour l'année 2017, axé sur plusieurs thèmes.»Notre programme est riche puisque nous avons prévu une série d'événements comme l'organisation d'un séminaire sur le professionnalisme et un autre sur le dopage, en plus de l'organisation de tournois au profit des jeunes catégories», a-t-il expliqué. Fergani (64 ans) a également mis l'accent sur la nécessité de venir en aide «aux anciens internationaux qui sont dans le besoin ou malades, sous forme d'actions de solidarité guidées par un esprit de reconnaissance envers des footballeurs qui ont tout donné». Ancien joueur d'abord du NA Husseïn-Dey (1969-1979), Fergani a connu la gloire en rejoignant la JS Kabylie en 1979, contribuant aux nombreux titres remportés par le «Jumbo Jet» à cette époque-là. Il quitta le club kabyle en 1987.Capitaine de l'équipe nationale au Mondial-1982 en Espagne, Fergani compte 64 sélections avec les Verts pour 5 buts inscrits.

18e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

Le Doyen se refait une santé dans les Aurès

Très déçu par sa défaite dans le derby algérois face à son voisin l'USM Harrach, lors de la dernière journée du championnat au stade du 5-Juillet , le Doyen a remis le bleu de chauffe ce vendredi et s'en est allé dans la capitale des Aurès renouer avec la victoire face au CA Batna .

La meilleure façon pour lui de marquer de nouveau son territoire en haut du classement et de rassurer son peuple. Le Mouloudia reprend sa marche en avant et c'est amplement mérité tant la réaction des poulains de Mouassa était attendue. Recadrés et sévèrement sermonnés par la direction du club et le staff technique, les camarades de Zerdab ont fait le match qu'il fallait sur la pelouse du petit chaudron de Seffouhi, qui s'est avéré encore une fois trop exiguë pour contenir la grande foule. Parti en conquérants, les Mouloudéens ont réussi à accrocher à leur tableau de chasse une nouvelle victime, le CAB, surpris juste après le premier quart de jeu par un but de Seguer (17') avant que Nekkache ne scelle le sort de la rencontre dans les temps additionnels de la première mi-temps. (45+2). Les Batnéens réussiront certes à réduire la marque juste après la pause par Benmansour mais c'était compter sans la détermination des Algérois de rentrer chez eux dans la peau d'un vrai leader en solo. Le Doyen reprend donc sa marche en avant mais devra quand même garder un œil vigilant sur son rétroviseur avec le retour en force confirmé de l'Entente de Sétif vers les cimes du tableau depuis le retour à la barre technique de Madoui. Les Sétifiens s'emparent momentanément du costume de nouveau dauphin, à la faveur de leur succès étriqué devant l'Olympique de Médéa. Un but signé Akram Djahnit à la 20e minute a suffi au bonheur de l'Aigle noir. La bonne opération du jour est à l'actif de cette étonnante et sympathique formation de l'USMBA, qui force le respect de journée en journée. La formation phare de la



Mekerra a de nouveau gagné du galon en se hissant sur la troisième marche du podium, ce vendredi, après sa victoire (2 à 1) (la troisième d'affilée) chez le NA Hussein Dey, et ce grâce à Balegh (5') et Benabderrahmane (41'), alors que Gasmi avait signé l'unique but nahdiste sur penalty à la 24e minute. Les Sang et Or restent scotchés à la 9e place avec 24 points et dans leur roue le DRB Tadjenanet (13e), auteur d'un bon nul (0-0) à Omar-Hamadi face à l'USM Alger. Les Rouge et Noir ont appris encore une fois à leur dépens, que dominer n'est pas gagner, surtout si l'adversaire possède dans sa cage un gardien de la trempe de LItim, l'homme du match.

S. S.

RÉSULTATS :

USM El Harrach - JS Kabylie	1-0
JS Saoura - CR Belouizdad	1-1
CA Batna - MC Alger	1-2
USM Alger - DRB Tadjenanet	0-0
ES Sétif - Olympique Médéa	1-0
NA Hussein Dey - USM Bel Abbès	1-2

Classement	Pts	J
1). MC Alger	33	17
2). ES Sétif	31	17
3). USM Bel Abbès	30	18
4). MC Oran	28	16
—). Olympique Médéa	28	18
6). USM Alger	27	16
7). JS Saoura	26	18
8). USM El-Harrach	25	18
9). NA Hussein Dey	24	17
10). CA Batna	19	18
11). CR Belouizdad	17	16
—). CS Constantine	17	17
—). DRB Tadjenanet	17	17
14). JS Kabylie	16	16
15). RC Relizane	13	16
16). MO Béjaïa	11	15.

19E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS :

Le PAC met les voiles, la JSMB refait surface, le Ghali fait de la résistance

LE PARADOU AC s'envole vers la Ligue 1 Mobilis. Le leader de la Ligue 2 Mobilis a accentué son avance au classement en dominant l'USM Blida (2-1), à l'occasion de la 19e journée du championnat disputée ce vendredi. Dans le bas du classement, le GC Mascara n'est plus relégable grâce à son succès arraché en déplacement face au CRB Aïn Fekroun (0-2).Stoppé dans sa belle série par le MC Saïda (0-0), samedi dernier, le Paradou AC a repris sa marche en avant, en disposant de l'USM Blida sur le score étriqué de 2 buts à 1. Premier à avoir pris l'avantage à la 22e minute par El Melali, le PAC s'est vu rejoindre au score en seconde période sur un très beau coup franc des trente-cinq mètres signé Hamiti (66').Alors que la partie s'acheminait inexorablement vers un résultat nul, les Pacistes ont réussi à marquer un second but dans le temps additionnel. A la conclusion d'une belle action collective, Meziani (93') libère les siens et permet à sa formation de comptabiliser 10 points d'avance sur son nouveau dauphin, à savoir, la JSM Béjaïa. Pour sa part, l'USM Blida enchaine les contre-performances et quitte le podium.A Béjaïa, la Jeunesse sportive locale sort de sa courte léthargie et renoue avec la victoire. Après avoir enchainé deux défaites de suite, dont une à la maison, la JSMB s'est reprise de fort belle manière face au WO Boufarik. Malgré le huis clos, les Béjaouis ont étrillé le Widad sur le score sans appel de 3 buts à 0.Grâce à ce succès, la formation de la vallée de la Soummam retrouve des couleurs et reprend la 2e place au classement (31 pts). La mauvaise opération de la journée est à mettre à l'actif du CA Bordj Bou Arréridj. Les Bordjiens se sont inclinés à domicile face à l'ASM Oran (2-1), alors que la victoire leur tendait les bras. Les Criquets avaient fait le plus dur en menant à la marque, durant presque une heure de temps, après l'ouverture du score de Ben Achour (27'), avant de complètement flancher dans les dernières minutes en encaissant deux buts par Berka (84') et Amer (92'). Côté ASMO, les gars de Mdina Jdida réalisent un hold up parfait et s'éloignent quelque peu de la zone de turbulence .Dans la lutte pour le maintien, le GC Mascara n'est plus relégable. Les gars de l'Ouest ont réussi à quitter la zone des relégables à la faveur d'un succès ô combien important ramené de leur déplacement à l'Est du pays sur le terrain du CRB Aïn Fekroun (1-2). Concernant les autres rencontres, la JSE Skikda a battu l'US Biskra (1-0), le MC El Eulma a fait de même face au RC Arbaâ (1-0), tandis que le MC Saïda et l'AS Khroub n'ont pas pu se départager (1-1).

RÉSULTATS :

MC El Eulma - RC Arbaâ	1-0
JSM Skikda - US Biskra	1-0
JSM Béjaïa - WA Boufarik	3-0
MC Saïda - AS Khroub	1-1
Paradou AC - USM Blida	2-1
CA Bordj Bou Arréridj - ASM Oran	1-2
CRB Aïn Fekroun - GC Mascara	1-2
ASO Chlef - Amel Boussaâda (joué hier)	

Classement	Pts	J
1). Paradou AC	41	18
2). JSM Béjaïa	31	19
3). US Biskra	30	19
4). USM Blida	29	19
5). CAB Bou Arréridj	28	19
6). JSM Skikda	26	19
7). Amel Boussaâda	25	18
—). MC Saïda	25	19
9). WA Boufarik	24	19
—). ASM Oran	24	19
11). ASO Chlef	21	18
—). CRB Aïn Fekroun	21	19
—). GC Mascara	21	19
14). AS Khroub	20	19
15). MC El Eulma	18	18
16). RC Arbaâ	13	19

FAF: SAÏD ALLIK POTENTIEL CANDIDAT PAR LA PRÉSIDENCE

APRÈS Mourad Lahlou, Kheireddine Zetchi , Rabah Madjer, Mourad Mazar et Rachid Maarif , c'est l'ex président mythique de l'USM Alger, Saïd Allik qui semble lui aussi intéresser par la présidence de la FAF. Allik actuellement président du Club sportif amateur CSA-USMA, a annoncé en effet à son entourage qu'il n'écartait pas la possibilité d'engager sa candidature pour postuler à la présidence de l'instance fédérale à condition que le poste soit vacant. Il a laissé entendre qu'il prendra le temps nécessaire tout en suivant l'évolution des événements pour se prononcer sur sa décision de se porter candidat ou non à la FAF». Said Allik qui jouit d'un grand respect dans le milieu du foot-ball national pense «le football algérien dispose de dirigeants pouvant prétendre diriger la FAF». Pour ce qui est de l'actuelle FAF, Allik a appelé à «établir un bilan de manière objective afin de retenir ce qui a été réalisé et acquis tout en rectifiant les erreurs commises».

S.S

JS KABYLIE : FIN DE MISSION POUR HIDOUSSI

SOFIENE HIDOUSSI et la JS Kabylie, c'est terminé, l'entraîneur tunisien a été limogé par le comité directeur du club.L'ancien entraîneur de la JS Kairouan (D1/Tunisie) avait été recruté fin octobre pour tenter de relancer l'équipe, qui lutte pour le maintien cette saison. Il avait succédé à Kamel Mouassa, qui avait débuté la saison sur le banc de la JSK. La défaite concédée hier face à l'USM El Harrach (0-1, J18) a déclenché le départ du Tunisien. Les Canaris, qui n'ont gagné que trois matches cette saison, occupent la 14ème place de Ligue 1, la première de la zone de relégation.

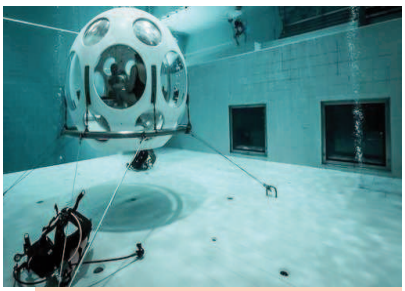
CHELSEA PRÊT À METTRE 29 MILLIONS D'EUROS POUR GHOULAM, SELON DES MÉDIAS ITALIENS.

LE LEADER du championnat d'Angleterre de football Chelsea serait prêt à débourser 25 millions de livres (29 millions d'euros) pour s'attacher les services du défenseur international algérien de Naples (Italie) Faouzi Ghoulam l'été prochain, rapporte le site spécialisé Calciomercato. L'intérêt des « Blues » intervient quelques jours après celui affiché par le Real Madrid, à la recherche d'une doublure pour le Brésilien Marcelo. Le club détenteur de la Ligue des champions aurait jeté son dévolu sur le latéral gauche algérien qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec Naples. Titulaire indiscutable au Napoli depuis maintenant trois années, Ghoulam (26 ans) s'est imposé comme le meilleur de Serie A à ce poste spécifique. Sous contrat jusqu'en 2018, le défenseur des Verts n'a toujours pas trouvé d'accord avec les dirigeants napolitains pour prolonger son bail. Le Bayern Munich, la Juventus, le Paris SG, ou encore Manchester City sont également intéressés par le profil de l'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne .

RENNES : RAMY BENSEBAÏNI REPREND L'ENTRAÎNEMENT

Le défenseur international algérien du Stade rennais, Ramy Bensebaïni, blessé au genou lors de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, a repris l'entraînement jeudi matin, au lendemain de l'élimination du club breton en Coupe de France face au Paris St-Germain (4-0).

Un resto dans une bulle à cinq mètres sous l'eau



LA FOSSE de plongée Nemo33, située à Uccle en Région bruxelloise, a lancé le nouveau concept original de "Deep Dinner", présenté comme le premier restaurant sous-marin au monde, à 5 mètres de profondeur.
Le Deep Dinner est accessible uniquement sur réservation. Le prix d'un repas s'élève à 99 euros par personne et comprend l'entrée à la piscine ainsi qu'une plongée de maximum une heure, suivie d'un repas dans la sphère (mais pas l'initiation à la plongée en l'absence de brevet, qui demandera une heure avant le repas et 49 euros supplémentaires).
Les convives descendent dans la sphère avec des bonbonnes. Des "serveurs" brevetés apportent foie gras, homard, salade de fruits et autres cupcakes dans des bocaux hermétiques à l'intérieur d'une valise étanche.
Le Nemo33, connu pour être resté la fosse de plongée la plus profonde pendant dix ans, a aussi fait parler de lui par le passé pour ses projections sous l'eau de matches des Diables Rouges ou pour l'exposition de planches d'un album de Largo Winch.

UN SDF PASSE LA NUIT DANS UN SUPERMARCHÉ ET JOUE À LA PLAYSTATION

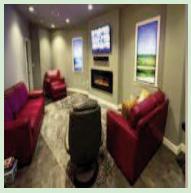


UN JEUNE SDF de 22 ans a passé la nuit enfermé dans un supermarché du Lot-et-Garonne. Les employés l'ont retrouvé mardi 31 janvier au matin.
Selon ses dires, le jeune homme de 22 ans a été enfermé, à son insu, dans un supermarché Leclerc, le lundi 30 janvier vers 21 heures. "Je m'étais mis sur un canapé dans la galerie marchande, et je me suis endormi", a-t-il avoué aux policiers, selon Sud-Ouest.
À son réveil, le SDF s'est aperçu qu'il était enfermé dans le magasin. Il a décidé de se promener dans le magasin. Il s'est rendu à l'Espace culturel, où il a trouvé une console de jeux Playstation 4. Il l'a branché avant de passer plusieurs heures à jouer à "Fallout 4", un célèbre jeu vidéo.
Lait, chips et bonbons
Pour l'occasion, le jeune homme de 22 ans s'est aussi préparé un petit encas: lait, chips, bonbons.
Il s'est rendormi vers 5 heures du matin, près de la console. Il a uriné par terre, endommageant au passage les manettes de la Playstation.
Ce sont les employés du magasin qui l'ont retrouvé et réveillé à leur arrivée. Il comparaîtra devant le tribunal correctionnel d'Agen le 8 juin prochain.

LES MILLIARDAIRES DE LA SILICON VALLEY SE PRÉPARENT À L'APOCALYPSE



LES SPÉCIALISTES des nouvelles technologies de la Silicon Valley craignent réellement que l'intelligence artificielle ne provoque une apocalypse imminente. "La plupart des gens pensent que les événements improbables ne se produisent pas, mais ceux qui travaillent sur la technologie ont une approche du risque très mathématique", estime un employé de Facebook.
Selon un article du New Yorker, un nombre croissant d'entrepreneurs de la Silicon Valley craignent que notre civilisation prenne fin. Ils achètent déjà des bunkers, des îles, des armes, des munitions et beaucoup de conserves. Ces entrepreneurs se préparent pour des scénarios dignes de Doomsday, écrit The Independent.
"Beaucoup d'entre eux redoutent que le niveau extrême des inégalités déclenche une instabilité civile et se préparent à un effondrement de la loi et l'ordre", insiste Quartz.
Générateurs, panneaux solaires "J'ai deux motos, des armes et des munitions. Et aussi de la nourriture. J'espère que je pourrai survivre en restant chez moi pendant quelques jours", a reconnu Reid Hoffman, co-fondateur du réseau LinkedIn.
Antonio Garcia Martinez, ancien cadre chez Facebook, s'est offert une dizaine de kilomètres de terrain sur une île du Pacifique qu'il a équipé avec des générateurs, des panneaux solaires et des milliers de munitions.



Opération des yeux
Steve Huffman, le PDG de Reddit, s'est décidé à se faire opérer des yeux au laser pour ne pas avoir à s'embêter à chercher des lunettes ou des lentilles une fois que la société occidentale se sera écroulée.
Les propos d'Yishan Wong abondent dans le même sens: "La plupart des gens pensent que les événements improbables ne se produisent pas, mais ceux qui travaillent sur la technologie ont une approche du risque très mathématique. Ils ne pensent pas nécessairement qu'un effondrement est probable. Ils le considèrent éloigné, mais ne sous-estiment pas ses effets négatifs. Donc étant donné l'argent dont ils disposent, dépenser une fraction de leur fortune pour se préparer à un tel événement est... une chose logique à faire", a conclu cet employé de Facebook.



VOICI LA BRIQUE DE LEGO LA PLUS CHÈRE DU MONDE

LA MAISON de vente aux enchères Catawiki a vendu mercredi soir une pièce rare de Lego, en or massif 14 carats, pour près de 19.000 euros. Le nouveau propriétaire est un collectionneur britannique, a indiqué jeudi la plate-forme en ligne.
L'objet est ainsi devenu la pièce de Lego la plus chère au monde. "Outre la valeur de l'or estimée à 2.000 euros, c'est la pièce de Lego qui est précieuse aux yeux des collectionneurs. Entre 1978 et 1981, Lego a distribué ces pièces de Lego en or à une nombre limité de partenaires et collaborateurs qui travaillaient pour la firme depuis 25 ans.
Le nombre de pierres distribuées n'atteindrait même pas les 10", a indiqué Catawiki dans un communiqué.
La pièce vendue mercredi soir appartenait au neveu d'un partenaire italien de Lego qui avait reçu l'objet en 1980 pour sa contribution à l'évolution du marché de Lego en Italie, selon Catawiki.
L'enchère a débuté à 1.000 euros pour atteindre 18.498 euros à la quarantième offre. La brique pèse 25,65 grammes et a la même taille qu'une pièce de Lego 2x4 originale.



Le saviez-vous

SUR LA LUNE DE SATURNE, LA GRAVITÉ EST SI FAIBLE QUE VOUS POUVEZ VOLER COMME UN OISEAU !



Titan est une des lunes de la planète Saturne. Là-bas, l'atmosphère est si épaisse et la gravité est si faible que vous pouvez voler comme le fait un oiseau sur notre planète, juste en attachant des petites ailes sur vos bras.
Bien sûr, l'atmosphère de Titan ne serait pas favorable à votre santé et une combinaison spatiale pourrait faire l'affaire. En effet, l'atmosphère de Titan est plus dense que celle de la Terre, cela est dû grâce à la faible gravité sur ce satellite naturel. Et qui sait, peut-être que dans le futur proche nous pourrons vivre cette expérience qui paraît magique.

2016, année mémorable à plus d'un titre pour les smartphones

Le marché mondial des smartphones a enregistré en 2016 une croissance de 2,3%. Pas moins d'1,47 milliard de terminaux ont été livrés. Malgré le ralentissement, 2016 est une année "mémorable" selon IDC. Les deux champions, Apple et Samsung, sont en baisse.

La croissance à deux chiffres du marché des smartphones appartient au passé dorénavant. Cela n'empêche pas IDC de qualifier 2016 d'année "mémorable". Et pourtant, la croissance des livraisons n'a été que de 2,3% sur un an.
Mais il faut dire que bon nombre de consommateurs commencent à être équipés. Sur les marchés matures, on peut même parler de saturation. Avec 1,47 milliard de smartphones écoulés en 2016, rien d'étonnant à cela.

Top Five Smartphone Vendors, Worldwide Shipments, Market Share, and Year-Over-Year Growth, 2016 Preliminary Data (Units in Millions)

Vendor	2016 Shipment Volume	2016 Market Share	2015 Shipment Volume	2015 Market Share	Year-Over-Year Change
1. Samsung	311.4	21.2%	320.9	22.3%	-3.0%
2. Apple	215.4	14.6%	231.5	16.1%	-7.0%
3. Huawei	139.3	9.5%	107.0	7.4%	30.2%
4. OPPO	99.4	6.8%	42.7	3.0%	132.9%
5. vivo	77.3	5.3%	38.0	2.6%	103.2%
Others	627.8	42.7%	697.1	48.5%	-9.9%
Total	**1470.6**	**100.0%**	**1437.2**	**100.0%**	**2.3%**

2016 : PREMIÈRE ANNÉE DE BAISSE POUR L'IPHONE

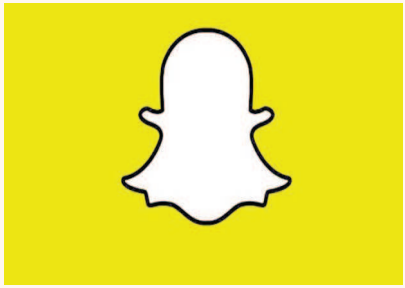
Non, et pourtant au cours du 4e trimestre, le marché des smartphones s'est offert le luxe d'une croissance de 6,9% avec 428,5 millions d'appareils écoulés dans le monde. Et Apple y a largement contribué avec à la clé un nouveau record : 78,3 millions d'iPhone vendus.
Mais si IDC qualifie 2016 d'année mémorable, c'est aussi parce que le reste de l'année n'a pas été à l'image de ce dernier trimestre.
En effet, pour la première fois depuis 2007, le constructeur du smartphone vedette a enregistré une baisse de ses livraisons annuelles : -7% à 215,4 millions. Apple a vendu environ 16 millions d'iPhone de moins qu'en 2015. Avec un nouveau record, la firme de Cupertino semble rassurer sur le premier trimestre de son année fiscale.



Apple profite d'ailleurs, une fois encore et bien que très provisoirement, de supplanter Samsung (-5,2% à 77,5 millions d'unités). Apple a trébuché pour la première fois. C'est "mémorable". Mais 2016 mérite ce qualificatif à plus d'un titre, estime IDC.
Ainsi, une forte croissance des livraisons était attendue sur certaines régions émergentes comme le Moyen-Orient et l'Amérique Latine.
Finalement, ces marchés ont fini l'année en baisse. Pour le cabinet, il convient aussi plus que jamais de rappeler que la compétition ne se joue plus uniquement entre Apple et Samsung. Huawei, déjà solide 3e, est plus que jamais un candidat sérieux avec 139,3 millions de smartphones livrés dans le monde (+30,2%). Pour la première fois, il se hisse au-dessus des 10% de part de marché sur un trimestre.

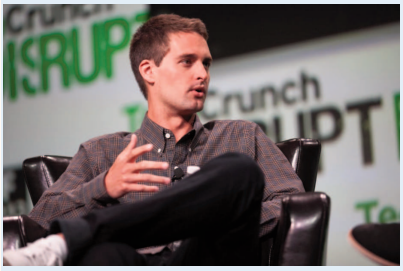
Snap en bourse : tous les chiffres à connaître

SNAP, LE FACEBOOK DE DEMAIN ? L'entreprise n'affiche pas sur le papier des résultats financiers comparables à ceux du réseau social au moment de son entrée en bourse. La société, fondée en 2011 et éditrice de l'app mobile Snapchat, compte bien néanmoins lever trois milliards de dollars à l'occasion de son introduction boursière.
Valorisé entre 20 et 25 milliards de dollars, Snap va d'abord devoir convaincre les investisseurs. Pour cela, et conformément à la législation, elle met à disposition un document de 178 pages faisant l'état des lieux de son activité et de ses finances. Sélection des principaux indicateurs :
Evan Spiegel. Agé de 26 ans, il est le cofondateur de Snap. Ce dernier détient 22% du capital de l'entreprise. Après l'IPO, cette participation atteindra 25%. Pour ses fonctions, Spiegel perçoit un salaire de 500.000 dollars par an. Par la suite, cette rémunération ne sera plus que d'un dollar. Mais en contrepartie, il percevra 1 million de dollars de bonus chaque année. Grâce à ses actions, il sera de toute façon milliardaire.
Jamais rentable. Depuis le lancement de ses activités commerciales en 2011, Snap n'a jamais dégagé le moindre bénéfice. Au 31 décembre 2016, la société avait accumulé 1,2 milliard de dollars de pertes. Et Snap prévoit d'ores et déjà s'attendre à creuser ses pertes, et même à ne peut-être jamais atteindre ou maintenir la rentabilité.
Les jeunes. La majorité des utilisateurs de Snapchat ont entre 18 et 34 ans. Toutefois, ce sont les moins de 25 ans qui consacrent le plus de temps à l'application. En moyenne, les utilisateurs de 25 ans et plus visitent Snapchat environ 12 fois par jour, pour 20 minutes au total. Chez les moins de 25, c'est 20 visites et plus de 30 minutes par jour.
Une habitude quotidienne. En 2012, Snap est passé de 1000 utilisateurs par jour à 100.000. Un an plus tard, c'était un million. Désormais, l'application revendique 158 millions de visiteurs quotidiens en moyenne. Un utilisateur se connecte en moyenne plus de 18 fois par jour, pour une durée totale comprise entre 25 et 30 minutes.
Autre donnée concernant l'usage : plus de 60% des utilisateurs créent des Snaps (vidéo ou images) chaque jour.La croissance ralentit. Snap prévient que la croissance de sa base d'utilisateurs quotidiens montre des signes de ralentissement depuis les deux derniers trimestres de 2016. Entre septembre et décembre, la progression était de 4,5%, contre 7% le trimestre précédent. Et cette croissance était jusqu'à présent à deux chiffres.
L'effet iPhone. La "majorité", soit au moins 50% des utilisateurs de Snapchat sont des possesseurs d'iPhone. En conséquence, l'éditeur fait clairement savoir qu'il privilégie le développement de ses produits sur iOS. Snap est aussi sur Android, mais la plateforme passe au second plan en termes de priorités.



Evan Spiegel et Bobby Murphy : un pour tous et tous pour un. Comme Mark Zuckerberg, les deux fondateurs comptent bien conserver le contrôle de la société après son entrée en bourse. Ainsi, même s'ils venaient à être démis de leurs fonctions de direction, ceux-ci conserveraient les mêmes droits de vote. En clair, ils gardent le contrôle. La société précise également qu'aucun des cofondateurs ne peut assumer les fonctions de l'autre.
Publicité : 100% ou presque des revenus. "Substantiellement tout" le chiffre d'affaires de Snap provient de la publicité et des annonceurs. La société n'a cependant pu conclure de contrat à long terme avec ces clients. Et la clientèle est très diluée en termes de contribution aux revenus. Aucun ne pèse plus de 10% du chiffre d'affaires. En outre, beaucoup de ces annonceurs ont juste commencé à travailler avec la société et à dépenser seulement "une partie relativement petite de leur budget publicitaire global" avec Snap.
Google Cloud. Google est à la fois listé par Snap comme un rival et un partenaire. Pour fonctionner, l'application mobile s'appuie sur l'infrastructure et les services Cloud de Google. Un contrat évalué à 2 milliards de dollars sur cinq ans a été conclu entre les deux acteurs pour l'utilisation de services Cloud.
Effectif en hausse. Snap emploie 1859 personnes, dont 600 de plus au cours de la seule année 2016. Et ce n'est qu'un début. L'éditeur fait savoir qu'il prévoit d'augmenter "rapidement" la taille de son effectif au travers de recrutements et d'acquisitions. Les trois milliards de dollars que Snap espère lever serviront d'ailleurs notamment à mener des rachats.

SNAPCHAT : UNE COURSE POUR CONVAINCRE AVANT SON INTRODUCTION EN BOURSE



Snap. Inc, la société mère de Snapchat, a officialisé ce jeudi son intention de rejoindre la bourse de New-York. En déposant auprès du régulateur ses premiers documents financiers, l'entreprise dévoile un bilan qui contraste les ambitions d'Evan Spiegel.

CURES THERMALES : QUELLES CONTRINDICATIONS ?



La rhumatologie constitue et de loin, la grande indication pour une cure thermale. Parmi les 480.000 curistes, en 2009, les trois quarts venaient pour des pathologies rhumatismales.

Les soins prodigués

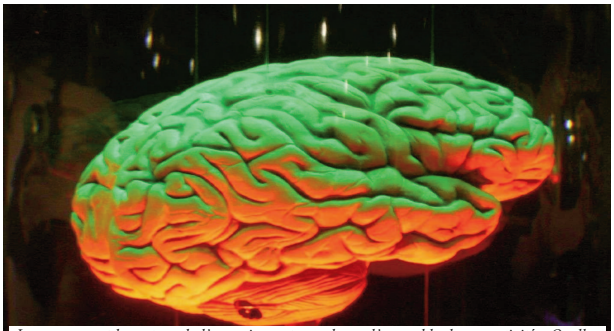
Les soins que vous recevrez peuvent concerner l'ensemble du corps, ou plus particulièrement les articulations ou les membres affectés. Il s'agira principalement de douches et de bains d'eau thermale, d'applications de boues (thermale, bien sûr !), de massages, et de mobilisation des articulations en piscine.

Les contrindications

Attention cependant : un accident vasculaire cérébral datant de moins de 6 mois, un cancer en cours d'évolution, une déficience immunitaire, un épisode de poussée d'une maladie inflammatoire rhumatismale constituent des contrindications. Elles peuvent vous empêcher – momentanément – d'aller « prendre les eaux ».

Cerveau d'Homme et cerveau de singe : de si petites différences...

Bien sûr, l'Homme ne descend pas du singe mais il possède avec lui un ancêtre commun. Celui-ci vivait il y a environ 30 millions d'années, probablement en Afrique, et s'est séparé en deux lignées, celle des cercopithécoïdes, qui regroupent certains petits singes comme les macaques, et celle des hominoïdes dont font partie l'Homme, le chimpanzé et le gorille. Les espèces de singes qui existent de nos jours se sont donc progressivement transformées parallèlement à l'Homme.



Le cerveau est le moteur de l'organisme et coordonne l'ensemble de ses activités. Quelles sont les différences entre notre cerveau et celui de nos cousins les singes ? L'imagerie par résonance magnétique permet aujourd'hui de mieux répondre à cette question.

En plusieurs millions d'années, les Hommes et les singes se sont peu à peu différenciés pour ressembler aux animaux d'aujourd'hui. L'être humain a développé des facultés intellectuelles remarquables lui permettant par exemple de parler ou d'avoir un raisonnement complexe. Comment le cerveau des Hommes a-t-il évolué et quelles différences présente-t-il avec celui des petits singes ? Ces questions intriguent les paléontologues de par le monde depuis de nombreuses années. Armée des outils d'imagerie moderne, une équipe de l'université d'Oxford (Royaume-Uni) vient apporter des éclaircissements sur le sujet. Ses résultats, publiés dans la revue Neuron, présentent des éléments nouveaux sur la structure du cerveau des Hommes et des macaques.

L'étude concerne une aire particulière du cerveau, appelée cortex préfrontal ventrolatéral, qui est le siège de différentes fonctions cognitives supérieures comme le langage, la mémoire de travail et le raisonnement. Il s'agit d'ailleurs de la partie du cerveau qui a le plus augmenté en taille au cours de l'évolution. « Une partie de la communauté scientifique pense que l'Homme possède un cortex préfrontal très différent de celui des singes, explique Franz-Xaver Neubert, le principal auteur de l'étude. En revanche, les autres estiment qu'il est assez similaire chez ces animaux. »

Beaucoup de similarités et quelques différences

Pour trancher sur la question, les auteurs ont réalisé des images par résonance magnétique (IRM) non invasives du cerveau de 25 adultes et de 25 macaques. Ils ont ensuite comparé la structure du cortex préfrontal ventrolatéral ainsi que la façon dont il était connecté au reste du cerveau chez ces deux espèces. À leur grande surprise, ils ont découvert que ces deux paramètres étaient très similaires chez l'Homme et le macaque. Cependant, il est possible que la technique d'imagerie utilisée ne soit pas assez performante pour mettre en évidence des différences très subtiles. Les chercheurs ont quand même identifié quelques dissemblances clés chez ces deux espèces. Par exemple, le cortex préfrontal ventrolatéral n'est pas relié de la même manière aux zones cérébrales impliquées dans l'audition. « Cela explique pourquoi les macaques se débrouillent très mal à certains tests d'audition, indique le chercheur. Cela suggère aussi que l'Homme utilise ce qu'il entend pour réaliser des fonctions intellectuelles que les macaques sont incapables de faire. » D'autre part, le pôle frontal latéral présent au cœur du cortex préfrontal ventrolatéral humain n'existe pas chez le singe. Cette région participe à la prise de décision, la planification et la capacité à réaliser plusieurs tâches simultanément. « C'est probablement pour cela que l'Homme possède ces facultés et pas le macaque. »

En revanche, les régions cérébrales impliquées dans le développement de certains troubles psychiatriques comme l'hyperactivité et les troubles obsessionnels compulsifs (Toc) sont les mêmes chez les deux animaux. Le macaque serait donc un bon modèle pour comprendre comment les circuits neuronaux se modifient et pour mettre au point des traitements contre ces maladies.

Yongjinglong datangi, ce dinosaure géant découvert en Chine

UN NOUVEAU dinosaure géant herbivore a été mis au jour en Chine. Nommé Yongjinglong datangi, ce titanosaure n'était pas encore adulte lorsqu'il est mort. Pourtant, il mesurait déjà entre 15 et 18 m de long. Vraisemblablement, les grands sauropodes n'étaient pas sur le déclin durant le Crétacé, du moins en Asie.

La Chine fait régulièrement parler d'elle dans la sphère de la paléontologie, étant donné l'important nombre de découvertes qui y ont été faites ces dernières années. D'ailleurs, depuis 2007, ce pays peut se vanter d'être le plus riche en espèces de dinosaures décrites, devant les États-Unis. Visiblement, la tendance ne semble pas vouloir s'inverser, ni même ralentir. Pour preuve, la découverte d'une nouvelle espèce de sauropodes vient d'être présentée dans la revue Plos One. Les restes du Yongjinglong datangi ont été découverts en 2008 dans la province du Gansu, au sein du groupe géologique Hakou qui se situe dans le bassin Lanzhou. Ils se composent de trois dents, de huit vertèbres, d'une omoplate gauche, ainsi que d'un radius et un cubitus droit. Petite indication : l'os de l'épaule mesure 2 m de long, bien qu'il appartenait à un juvénile ou à un subadulte (la scapulaire et le processus coracoïde ne sont pas fusionnés). C'est dire si son propriétaire devait être grand !

De fait, Yongjinglong datangi est un titanosaure, ce qui signifie qu'il appartient au groupe des plus grands êtres vivants à avoir foulé nos continents. L'individu trouvé, qui n'avait donc pas encore atteint sa taille adulte, mesurait probablement entre 15 et 18 m de long. En quelques années, il s'agit du troisième représentant de ce groupe de géants herbivores à avoir été trouvé dans le bassin Lanzhou, dont les roches ont environ 100 millions d'années. Ainsi, la diversité des titanosaures en Asie était plus riche que ce qui a longtemps été cru durant le Crétacé inférieur.



Un dinosaure au sommet de l'arbre évolutif des titanosaures

Les différents os ont chacun fourni de précieuses indications. Par exemple, l'omoplate a étonné par le fait qu'elle présente des côtés plus ou moins parallèles. Chez les autres titanosauridés, le bord extérieur est souvent arqué. Par ailleurs, les chercheurs menés par Peter Dodson de l'université de Pennsylvanie (États-Unis) n'ont pas su faire rentrer cet os dans un corps virtuel de titanosaure. En effet, ses dimensions ne lui permettent pas d'adopter une position verticale ou horizontale « classique ». Ainsi, l'omoplate de la nouvelle espèce se positionnait probablement avec un angle de 50° par rapport à l'horizontale. Sept des huit vertèbres se situaient en position thoracique, la dernière étant cervicale. Elles présentent toutes d'importantes cavités sur leurs faces latérales. Selon les chercheurs, elles abritaient très certainement des sacs aériens qui augmentaient la capacité d'inspiration du dinosaure, tout en allégeant son squelette. La plus longue des dents trouvées mesure 15 cm de haut, mais c'est une plus petite qui a attiré l'attention des paléontologues. La raison : la présence de deux crêtes sur sa face interne, là où d'autres titanosauridés comme l'Euhelopus n'en ont qu'une. Ces caractères sont autant d'autapomorphies qui ont poussé les chercheurs à affirmer, comparaisons phylogénétiques à l'appui, que Yongjinglong datangi se trouvait au sommet de l'arbre évolutif de son groupe.

Il est donc plus évolué que d'autres titanosauridés trouvés ailleurs dans le monde, mais fait néanmoins jeu égal avec quelques espèces mises au jour en Amérique du Sud. Jusqu'à peu de temps encore, une théorie affirmait que les grands sauropodes étaient sur le déclin au Crétacé. Les récentes découvertes la mettent de plus en plus à mal.

Les marées noires

Depuis quelques dizaines d'années, les gens sont nombreux à s'indigner et à protester contre la pollution incessante du littoral marin, qu'ils soient riverains, pêcheurs ou touristes... Devant un tel désastre écologique, ils montrent le nouveau visage de l'océan tel qu'il est devenu depuis une quarantaine d'années. Des journalistes de tous les bords montrent les images des plages polluées, d'oiseaux mazoutés et la peine générale des riverains.



L'expression "marée noire", a été inventée à l'occasion du naufrage du Torrey Canyon (1967) par un journaliste. Il s'agit d'une catastrophe industrielle et écologique se traduisant par l'écoulement en zone côtière d'une nappe d'hydrocarbures. Cette nappe, qui résulte du déversement volontaire ou accidentel d'une quantité importante de pétrole brut ou de produits pétroliers lourds à la mer, est ensuite ramenée vers la côte par l'effet des marées, des vents ou de courants.

Mais le terme "marées noires" est désormais rentré dans le rang de catastrophe habituelle, il n'est plus exceptionnel de voir des pétroliers se fendre en deux ou s'échouer, déverser leur cargaison gluante dans tous les océans du monde. Le bilan se retrouve partout, bien visible : toute la surface océane est marquée par la trace des nappes toxiques d'hydrocarbure. La mer souffre et meurt lentement, car le business des pétrodollars permet aux pays occidentaux de vivre en consommant de toute part du pétrole.

Qu'il aille dans nos voitures, qu'il serve à produire de l'énergie électrique, des vêtements ou des plastiques, des médicaments ou tout autre dérivé, le pétrole est un élément nécessaire à notre prospérité économique, mais nous le gaspillons. Qu'il soit brûlé pour finir dans l'atmosphère, contribuant au changement climatique, qu'il finisse dans la mer ou sur nos côtes, cette ressource est considérée comme pratiquement infinie, éternelle...

L'EXEMPLE DE L'ERIKA

Le naufrage de l'ERIKA reste dans les mémoires françaises comme étant la dernière marée noire (sur)médiatisée du moment. Le 12 décembre 1999, on apprenait que ce pétrolier de taille moyenne coulait au large des cotes du finistère, qu'il fallait se préparer à de nouveaux déversements. La tempête créant des creux de 10 m avait soumis le bateau à de trop grosses contraintes et l'âge du tanker combiné à un mauvais entretien a finalement abouti à une rupture de sa coque, se fractionnant en deux parties.

Les premières nappes de fuel arrivent au moment des fêtes de Noël et se rappelèrent cruellement au souvenir des riverains. Sur 400 km de cotes, le plan Polmar est mis en place dans l'urgence et la panique des autorités. Puis au fur et à mesure que le temps passa, on s'interrogea sur les responsables de cette catastrophe, en même temps que tout le monde se demandait qui allait payer : d'abord le propriétaire qui ne se manifesta pas pendant 6 semaines, puis Totalfina qui apparut de plus en plus coupable, d'avoir affrété un navire poubelle, puis d'avoir caché la vérité sur sa cargaison toxique, et enfin le FIPOL, accusé de spolier les remboursements des victimes.

LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE

La catastrophe de l'ERIKA nous offre une ouverture sur le monde de la complaisance et des paradis fiscaux, sur le petit monde des armateurs millionnaires, peu enclins à débourser le moindre centime. D'abord comment ces pavillons de complaisance se sont implantés, souvent avec l'aval des pays "développés"? Le Liberia, Malte, Bermudes et Panama ne sont que les plus médiatisés de ces pays sans loi, sans couverture juridique ni fiscale.

La complaisance est aujourd'hui un moyen sûr de rentabiliser son navire, avec des coûts fiscaux bien moins importants, une déréglementation du travail qui permet aux esclavagistes de recruter dans des pays pauvres de "bons" employés, pour un travail de titan et une paye de misère. C'est également un moyen de faire circuler des épaves flottantes que beaucoup n'accepteraient pas, utilisant les bateaux jusqu'au naufrage, ce qui finit par créer une flotte de papi-pétroliers de 20 ans de moyenne d'âge.

Enfin, le plus grand avantage reste de pouvoir se déresponsabiliser en créant une société par navire, qui rend le propriétaire insolvable en cas de naufrage, et la création de multiples sociétés écrans, à l'image des circuits mafieux dans l'unique but de créer un voile sur les transactions financières entre les parties.

Heureusement, le naufrage de l'Erika a permis de condamner définitivement Total et de reconnaître enfin le préjudice écologique.

LA SÉCURITÉ MARITIME

Il est intéressant de comprendre également comment fonctionne la sécurité maritime, censée nous protéger de ces navires dangereux.

Tout d'abord, il y a les autorités portuaires du pays, qui peuvent à leur gré arrêter les bateaux qu'ils souhaitent, et réclamer des réparations à l'armateur. Ces autorités veillent sur les bateaux dans le but de protéger leurs côtes, et font de la prévention. Malheureusement, comme en France, ces contrôles sont insuffisants, personne ne peut contrôler l'état de la coque sans mettre le bateau en cale sèche et bien souvent, il repart quand même, avec une promesse naïve de réparations qui ne se feront qu'avec l'agrément de l'armateur.

Ensuite, il y a les sociétés privées de classification. Elles garantissent l'état du navire et délivrent un certificat de navigabilité au bateau, après s'être assurés du bon état général. Le système a aussi ses failles, dans certains cas les experts peuvent se faire acheter le certificat, les réparations ne sont pas toujours effectuées selon les prescriptions (l'acier coûte cher) et puis surtout, comme les armateurs choisissent leur société de classification, il est possible pour eux d'en changer si leurs expertises sont trop agressives. Finalement, les bateaux sont dans un tel état que les normes sont obligées d'être rabaissées au minimum, pour qu'elles puissent mettre en conformité la majorité des bateaux.

Une instance internationale veille au bon déroulement des choses, il s'agit de l'OMI (organisation maritime internationale). Son pouvoir est résumé dans son budget, n'équivalant pas même l'achat d'un pétrolier neuf. Elle est régie par les états maritimes, à proportion du tonnage de la flotte nationale, donc par les pavillons de complaisance. Il n'y a rien à attendre d'elle tant que ce principe sera en place. Le Liberia, Panama ou Malte, trois pays représentant 40% de la flotte mondiale n'ont rien à faire de la sécurité maritime, leurs représentants sont souvent des cabinets d'avocats et non des marins.

ET L'AFFRÉTEUR...

Ce nouveau nom (qui traduit volontairement mal leur importance) que portent maintenant les sociétés transnationales du pétrole est expliqué par les crises pétrolières de 1976 et 1980. Avant les compagnies avaient leur flotte et le pétrole circulait dans leur navire. Le système n'était pas parfait mais au moins les bateaux étaient plus fiables, les marins expérimentés. Après ces crises, les compagnies doivent faire face à un dédain d'intérêt des états dans leur politique pétrolière. Ne sachant que faire de ces navires devenus inutiles, elles les vendirent à des armateurs indépendants. Depuis elles ont complètement laissé de coté le transport.

Quel est leur rôle dans le cycle du pétrole ? Elles occupent une place de choix, tout d'abord en s'appropriant les gisements aux quatre coins du monde, ce qui a pour conséquence immédiate la corruption des autorités politiques locales et la déportation des populations gênantes. Là-bas, elles n'ont pas le prestige qu'elles tentent de se donner chez nous et s'apparentent plus à des charognards prêts à tout pour le contrôle des ressources. Le pétrole est ensuite confié à l'armateur le moins cher, concurrence oblige en dépit des risques que cela implique, elles reposent leurs responsabilités sur eux seuls en cas de marée noire, comme dans le cas de l'ERIKA, ou Total a dit après le naufrage qu'il incombait à l'armateur seul de rembourser tous les dommages, irresponsabilité totale... Le raffinage du pétrole à la conception des différents produits est aussi de leur ressort, et la vente du produit essence se fait avec une belle marge. Les compagnies pétrolières sont donc les milliardaires du pétrole, pour exemple Totalfina réalisait en 1999 un bénéfice net de 60 milliards de francs, largement de quoi influencer...

Ainsi, nous nous appliquerons à démontrer que le système ne peut pas changer, car c'est un cycle ou le seul mot d'ordre est : faire des bénéfices.

Que ce soit l'armateur qui brade son bateau pour vivre, que ce soient les organismes de classification qui cherchent à avoir des clients, que ce soient les compagnies pétrolières qui n'échappent pas à cette règle, ou bien tout simplement l'état, qui en taxant sévèrement le carburant s'assure des recettes qui lui permet de redistribuer ailleurs. Il n'y a pas de solutions car le système tourne dans le vide : l'état ne peut se passer de ces taxes, les compagnies veulent survivre, et donc écraser leurs concurrents, elles n'ont pas d'autre choix que de vendre du pétrole sinon d'autres prendront leur place, et les armateurs doivent avoir des bateaux pour transporter ce pétrole.

Ainsi, on ne peut pas dire : fermez les pavillons de complaisance et achetez des bateaux neufs et plus sûrs. D'une part, il faudrait les construire, ces bateaux providentiels; d'autre part, ce ne serait que déplacer le problème d'une dizaine d'années, les double-coque ne sont pas la parade : un double coque mal entrenu n'est pas meilleur qu'un simple coque. Actuellement ils sont neufs et beaux mais ils peuvent devenir "explosifs" au bout de quinze ans.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Vrai/faux sur l'alimentation de bébé

De nombreuses idées reçues circulent sur l'alimentation de bébé. Attention à ne pas diversifier trop tôt, le lait et les farines font grossir, Bébé ne digère pas le sel... Que penser de ces affirmations ? Quelle alimentation choisir pour bébé ? Y a-t-il des aliments à éviter ? Petit éclairage.

Donner autre chose que du lait avant 4 mois augmente le risque d'allergie

Vrai : Un enfant recevant plus de trois aliments autres que le lait avant l'âge de 4 mois multiplie par trois le risque de manifestations allergiques. Il faut donc éviter de commencer à diversifier vers 3 mois, même pour les gros bébés.
Les jus de fruits sont également déconseillés, leur apport en vitamines n'est pas nécessaire car les laits maternisés en contiennent.



Alimentation : Trop de lait fait grossir

Faux: Les premiers mois de la vie, certains bébés sont de gros mangeurs. S'il faut espacer leurs repas, c'est surtout pour leur éviter les maux de ventre. Si bébé a faim, c'est qu'il a besoin de manger. Nourrissez-le sans crainte d'en faire plus tard un enfant obèse.

Les farines font grossir

Faux : Les farines données dans les quantités conseillées ne sont pas responsables du surpoids des enfants.
Ce sont plutôt les mauvaises habitudes alimentaires qui sont en cause et notamment l'absorption trop importante de sucres et de graisses.

Il ne faut ni saler, ni sucrer ses aliments

Vrai : Il vaut mieux habituer votre enfant à manger peu salé et peu sucré. Les reins, encore immatures avant 1 an, ne doivent pas être surchargés en sel. De plus, sur le plan nutritionnel, le sucre n'est pas utile pour lui.

COMMENT COMBATTRE UNE INSOMNIE ?

Les causes de l'insomnie sont nombreuses

Toutes les maladies peuvent entraîner une insomnie, surtout si elles sont associées à des douleurs, de la fièvre ou une angoisse. Il s'agit parfois de troubles isolés du sommeil, comme des fourmillements ou des secousses dans les jambes, des cauchemars à répétition, des pauses respiratoires. Il n'y a pas lieu de dramatiser, parlez-en plutôt à votre médecin.
L'insomnie liée à une cause psychologique est la plus fréquente, souvent en relation avec un événement antérieur, comme une intervention chirurgicale, la naissance d'un enfant, qui provoque alors une anxiété au moment du coucher. Une vie quotidienne stressante, avec des horaires irréguliers, des soucis familiaux ou professionnels, de trop rares périodes de repos ou de loisirs sont autant de raisons de nous rendre anxieux et donc insomniaques.Parfois, cette anxiété témoigne d'un trouble plus profond, comme un état dépressif, et s'accompagne alors d'autres signes, tels une perte d'énergie, un ralentissement ou des modifications de l'appétit.

Combattre une insomnie, c'est d'abord connaître son rythme de sommeil

Les besoins de sommeil sont strictement individuels et correspondent à la quantité minimale de sommeil nécessaire pour se sentir en forme le lendemain. Un petit dormeur se contentera de 6 heures de sommeil, à l'inverse si vous faites partie des gros dormeurs, environ 9 heures de sommeil vous seront nécessaires pour vous réveiller en forme ... Il est donc indispensable de bien connaître son rythme de sommeil : êtes-vous plutôt du



matin (couche tôt/lève tôt) ou plutôt du soir (couche tard/lève tard) ?
Pour cela, la tenue d'un "agenda du sommeil" peut vous aider à mieux connaître votre rythme veille-sommeil : il consiste à faire un véritable relevé quotidien de votre sommeil en notant l'heure du coucher, le temps mis pour vous endormir, les éveils dans la nuit, l'heure de réveil matinal.

Soulager le mal de gorge

Le soir, préparez-vous une petite infusion avec de l'eau chaude, du jus de citron et deux cuillères de miel.
Mélangez, et buvez par petites gorgées.
Le lendemain matin, votre mal de gorge sera largement apaisé !

Traiter la circulation aux jambes

Quand on a une circulation sanguine pas très bonne sur les jambes, on peut traiter naturellement pour aller mieux.
Il faut prendre des feuilles de lierre grimpant, les malaxer un peu dans les mains, les tremper dans l'eau et les appliquer sur les jambes. Faire tenir avec un bandage pendant une bonne heure.

Remède de Grand-Mère pour des règles douloureuses

Une autre astuce facile à adopter pour soulager les règles douloureuses : comme nos grands-mères le faisaient naguère, faites bouillir une feuille de chou, puis appliquez-là bien chaude (mais pas trop non plus, pour ne pas vous brûler !) sur le ventre.
Les douleurs se feront moins intenses, et peu à peu vous vous sentirez mieux !

Lutter contre une rage de dents

Quand on a une rage de dents, en attendant d'aller consulter, on peut la soulager avec un produit naturel : le basilic.
Il faut mettre de l'eau bouillante dans une tasse avec dix feuilles de basilic dedans et laisser infuser dix minutes. Filtrer et faire des bains de bouche le plus souvent possible avec la décoction.

Charlotte a l'aubergine

Temps de préparation: 20 mins
Temps de cuisson: 20 mins

Ingrédients

- 2 aubergines de taille moyennes
- 200 gr de viande haché.
- ½ oignon.
- 2 gousses d'ail
- persil haché
- 1 œuf
- sel, poivre noir.
- 2 morceaux de pain de mie, sinon une tranche de baguette rassie.
- 2 cuillères a soupe de lait.
- 2 tomates fraîches.
- huile de friture

Méthode de préparation

1. Coupez les aubergines en rondelle fine.
2. assaisonnez avec un peu de sel, et couvrez-les avec un peu de farine.
3. faites frire les aubergines dans une huile bien chaude, mais pas jusqu'à cuisson totale, les aubergines ne doivent pas être croustillantes, mais plutôt flexible pour couvrir la viande tout a l'heure.
4. laissez égoutter sur un papier absorbant.
5. Dans un saladier, mélangez la viande hachée, l'oignon, l'ail, le persil haché, et l'œuf.



6. assaisonnez avec un peu de sel et poivre noir.
7. trempez les morceaux de pain dans le lait, et laissez de coté.
8. essorez un peu le pain du lait et ajoutez le au mélange de viande haché.
9. prenez un moule allant au four, huilez le un peu.
10. coupez la tomate en rondelle et couvrez toute la surface du moule.
11. ajoutez un peu de sel, e poivre noir.
12. placez les aubergines tout autour du moule, et laissez déborder un peu…
13. mettez la viande haché a l'intérieur, et couvrez avec l'aubergine dressé.
La viande doit être bien couverte avec des aubergines.
14. placez le moule dans un four préchauffé a 180 degrés et laissez cuire entre 20 et 30 minutes.
15. sortir du four, et laissez refroidir un peu avant de renversez la charlotte d'aubergine dans un plat de service.

Biscuit au chocolat

Temps de préparation: 10 mins
Temps de cuisson: 15 mins

Ingrédients

- 230 gr de farine
- 20 gr de cacao amer
- 125 gr de beurre
- 70 gr de sucre
- 2 jaunes d'œufs
- 1 c a café de sucre vanillé
- ½ paquet de levure chimique

Pour la décoration:

- noix de coco
- confiture aux poires et gingembre

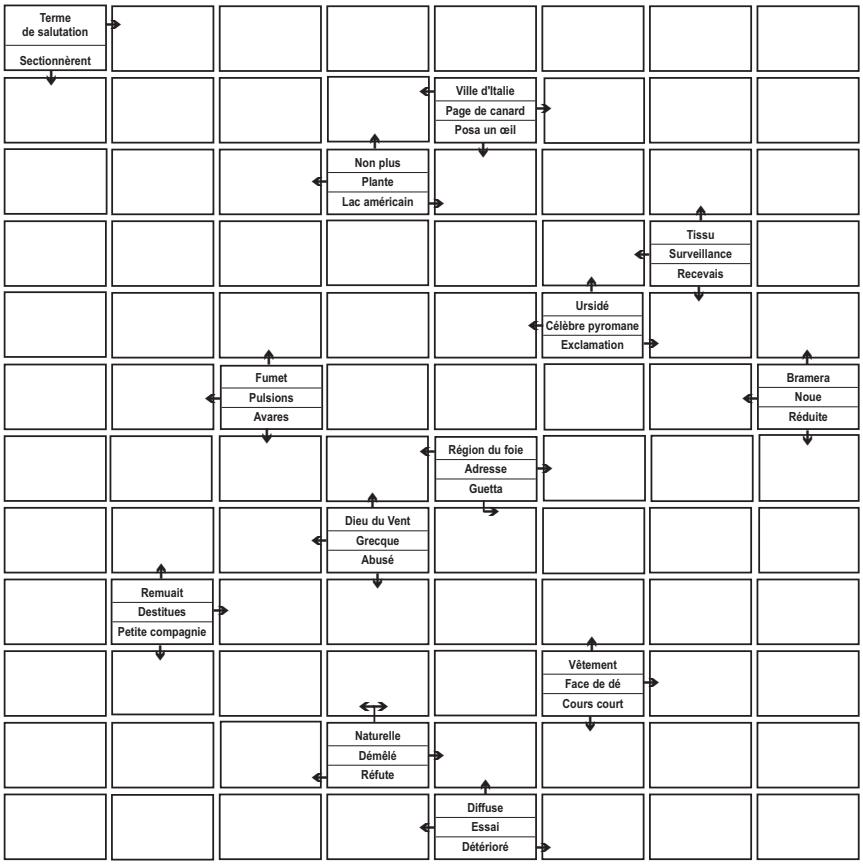
Méthode de préparation

1. Préchauffer le four à 180°.
2. Dans un saladier, mélangez le beurre coupé en petits morceaux avec les 2 jaunes d'oeufs, le sucre et le sucre vanillé.
3. Ajoutez le mélange farine /cacao, et l'incorporez pour avoir une pâte bien souple (ne pas trop pétrir la pâte).
4. formez des boules de 20 gr chacune
5. placez les tout de suite sur une plaque allant au four, farinée ou chemisée avec du papier de cuisson
6. appuyiez au milieu pour former un puit



7. cuisez pendant 5 a 10 min en premier temps, si vous remarquez que les empreintes disparaissent, ressortir le plateau, et appuyiez encore au milieu
8. terminez la cuisson, sachant que la cuisson totale du biscuit et entre 15 et 20 minutes.
9. ressortir vos biscuits du four, laissez un peu refroidir
10. enroulez les pourtours du gâteau dans de la confiture, et ensuite dans la noix de coco
11. décorez le cœur du biscuit avec une belle cuillère de confiture.

Mots fléchés n° 1800



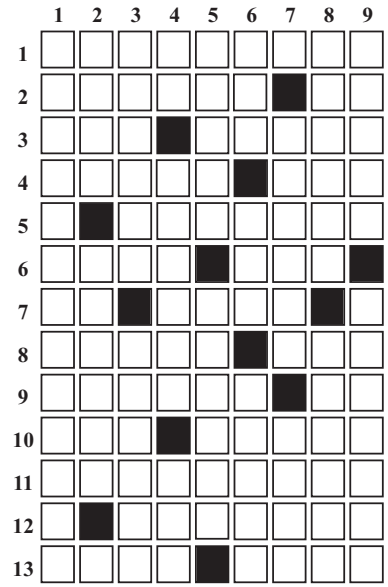
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1799

Horizontalement

REMUGLES - LIANTE - I - IRREEL - REVA - CAGIBIS - GATANT - ER - PI
EVASA - TA - CLE - TRIS - BUSE - PUE - EVEILLER - URE - L - ENTRE - EPEE
VELITE - R - AE - O - EGO - IRE - PESE - MAL - LIE - AISE - ET - TEIGNEUSE
AI - NANTI - GRACE - NU - SE - LIEES - USINA - OCRE - L - SARI - SOULEES

Verticalement

Mots croisés 9/13 n° 1800



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Vendue - Opus - 3. Sport pratiqué avec la détente - Fait garder la chambre - 4. Répondu - Bon vouloir - 5. Armes contondantes - 6. Epiderme - Allure de cheval - 7. Passé - Famille - 8. Maison pour terrier - Partie d'horizon - 9. Abris nordiques - Petit tour - 10. Cours court - Substance irisée - 11. Très sollicités - 12. Lasses - 13. Part - Désagréable au goût.

VERTICALEMENT

1. Leurre - 2. Veut y voir plus clair - Demandes avec autorité - 3. Garniture de blini - Terminées - 4. Exclamation d'étonnement - Cow-boy sud-américain - Collectionneur de zéros - 5. Gobe-mouches - Pour un partage peu équitable - 6. Semblable - Société de protection - Fit la révérence - 7. Reptile tropical - Claquement sec - 8. Possessif - Rider - 9. Rapières - Angoissé.

SOLUTION N° 1799

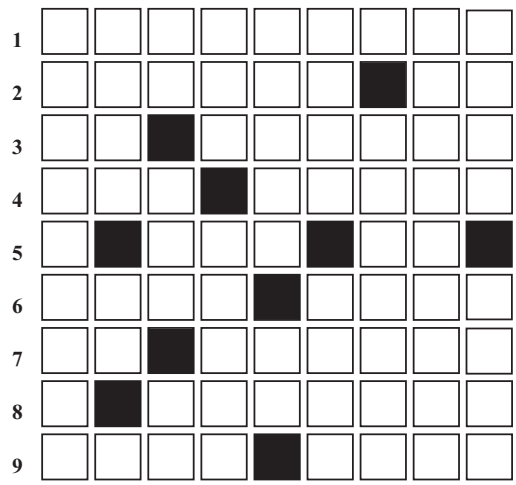
HORIZONTALEMENT

SI - DIA - HE - D
POPULACES - BLONDIN - LES - IENA
AVIVER - NU - CRI - DELIE - INDU
PIS - SABLE - FENDU - SET - ARABE - TIRADE
EPEE - BRIS

VERTICALEMENT

TA - LIEUS - C - BRUYERE
ERODE - YEN - PAPETERIES - CF - ILS
REMONTE - A - OVIPARE - TIBRE - ENLISE - ETHNIE
I - ARAIRES - PISE - OMAN - SUES - NASSE
ETNA - RETS - LIN - ET
UV - ELDORADO

Mots croisés 9/9 n° 1800



HORIZONTALEMENT

1. Prise en main - 2. Grava - De pouvoir - 3. Tout ce qui brille ne l'est pas - Jugule - 4. Raplapla - Pendoirs - 5. Au niveau des pâquerettes - Chrome - 6. Déserts de pierrailles - Géniteur - 7. Exercice - Concéder pour un temps - 8. Essayées - 9. Sans exception - Ville belge.

VERTICALEMENT

1. Dépouillant la peau d'un animal - 2. Obstacles - Parfois devant l'année - 3. Praséodyme - On y voit plus d'une dune - Gardé pour soi - 4. Naïve - Dévidoirs à soie - 5. Fonciers - Axe routier - 6. Mec - Explosa - 7. Pénitents - 8. Débarrassées des cailloux - 9. Bernées - Anneau de cordage.

SOLUTION N°1799

HORIZONTALEMENT

CLOPORTES
RETAPEE - O
OTAN - ASTI
I - GANG - UR
SUEDOISE -
ES - EU - ORL
RAS - EAU - O
AGACEMENT
SEMAS - SAS

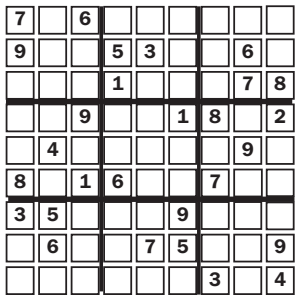
VERTICALEMENT

CROISERAS
LET - USAGE
OTAGE - SAM
PANADE - CA
OP - NOUEES
REAGI - AM -
TES - SOUES
E - TUER - NA
SOIR - LOTS

soduku 84

Pour jouer au Soduku

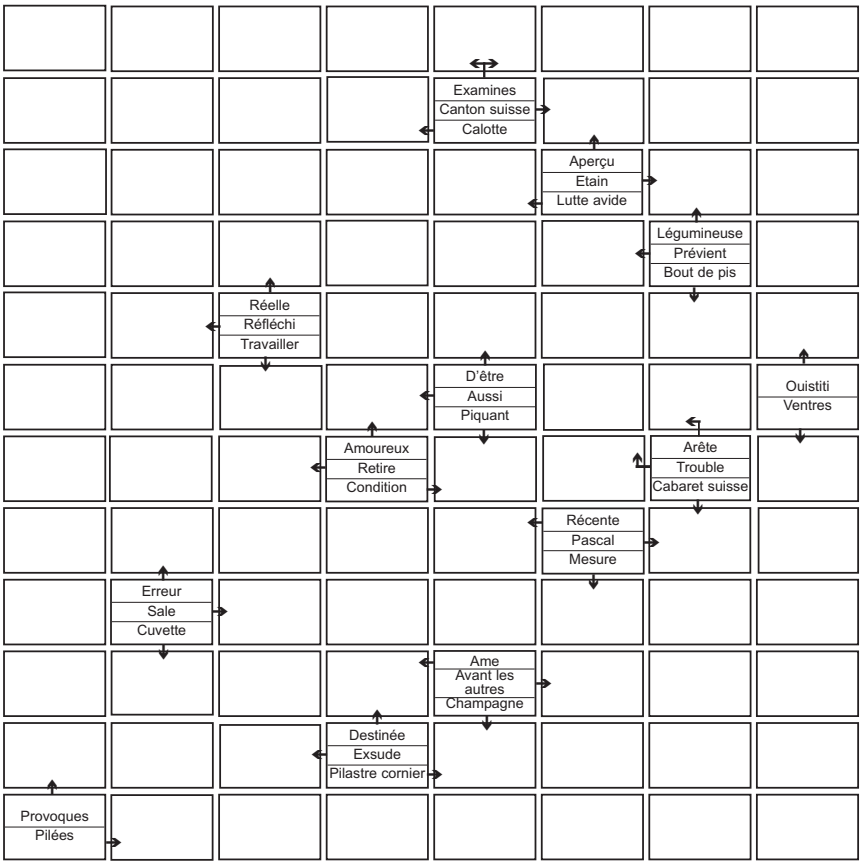
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



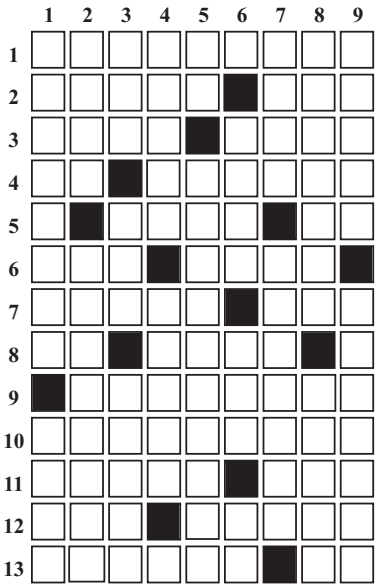
solutions

1	8	7	4	9	3	6	2	5
3	5	9	8	6	2	4	1	7
6	4	2	1	7	5	8	3	9
9	1	4	2	5	6	7	8	3
7	3	5	9	1	8	2	4	6
2	6	8	7	3	4	5	9	1
5	2	1	3	8	7	9	6	4
4	9	6	5	2	1	3	7	8
8	7	3	6	4	9	1	5	2

Mots fléchés n° 4549



Mots croisés 9/13 n° 4549



Horizontalement
1. Véhicules spatiaux – 2. Expires – Marchera – 3. Flûte ou baguette – Adipeux – 4. Cours minuscule – Amis fidèles – 5. Possessif – Pour montrer – 6. Interjection – Saint jadis invoqué contre la peste – 7. On y passe la nuit – Ville du Brésil – 8. Pronom personnel – Traîneau – 9. Etoffe – 10. Boutiquières – 11. Ville d'Algérie – Il trouble la raie – 12. Eau française – Loir gris – 13. Renommés – Il réfléchit.

Verticalement
1. Proximité d'un événement – Fourrure de l'écu – 2. On le sort pour nettoyer – Tranche de saucisson – 3. Sélection – Chenal – Au bout du doigt – 4. Passe sous eau – Evité avec adresse – 5. Hic – Un écervelé extravagant – 6. Tour d'Italie – Colle – Sur un bristol – 7. Etat européen – Approfondir – 8. Passé – Quiétude – 9. Criblé – Surcharge de graisse.

SOLUTION MOTS FLECHES N°4548

Horizontalement

– CARNAGE
FORA – MAL
AUTRE – IL
RISERS – E
AN – SIENS
MEC – NIA –
IRAN – NID
N – LIASSE
EPEES – SN
URE – ETAT
SE – CRANE
ETRE – UTE

Verticalement

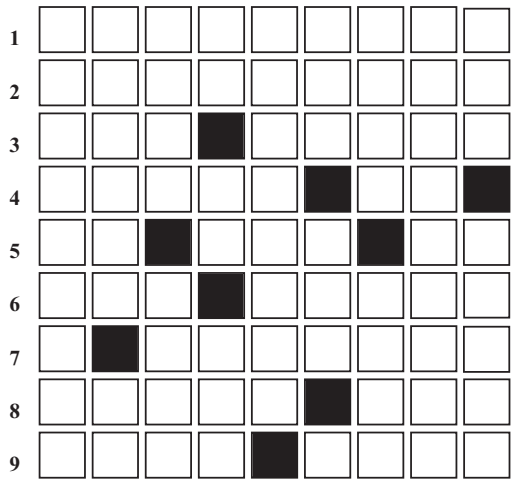
– FARAMINEUSE
COUINER – PRET
ARTS – CALEE – R
RARES – NIE – CE
N – ERIN – ASER –
AM – SEINS – TAU
GAI – NAISSANT
ELLES – DENTEE

SOLUTION N° 4548

Horizontalement
POSSESSIF
ALTO – BONE
SARIS – IDE
S – ETOFFE –
IFS – TIF – D
VASE – LAPE
EX – CHORUS
M – CHAUDES
ETROIT – RI
NIES – ERIN
TGV – PRELE
– REPLIE –- E
MERCIERES

Verticalement
PASSIVEMENT – M
OLA – FAX – TIGRE
STRESS – CREVER
SOIT – ECHOS – PC
E – SOT – HAI – PLI
SB – FILOUTERIE
SOIFFARD – REER
INDE – PUERIL – E
FEE – DESSINEES

Mots croisés 9/9 n° 4549



SOLUTION N° 4548

Horizontalement
TRACASSEE
RAMEUTENT
EVENT – REE
PI – TENTER
IVE – LOI – N
DELA – URNE
ARAMIS – IL
NAVET – GEL
TIEN – PERE

Verticalement
TREPIDANT
RAVIVERAI
AME – ELAVE
CENT – AMEN
AUTEL – IT –
ST – NOUS – P
SERTIR – GE
ENEE – NIER
ETERNELLE

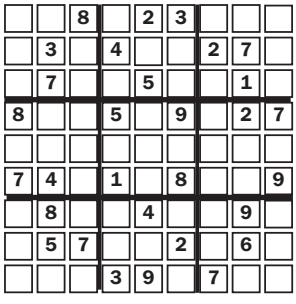
Horizontalement
1. Infortune – 2. Compromettre – 3. Aber – Poisson des eaux douces – 4. Tracas – Pronom réfléchi – 5. Mis pour moi – Patronyme – Rubidium – 6. Le premier à voir le jour – Tractai – 7. Décapitais – 8. Sondes – Courroux – 9. Exsuder – Poèmes.

Verticalement
1. Autorisations – 2. Femelles de ruminants – L'or au labo – 3. Bruit de coup – Chef – 4. En ville – Chiffre – Suit un numéro – 5. Rajoutes – 6. De confiance – Endossa – 7. Poissons – Courte incursion – 8. Hardi jusqu'à l'imprudence – 9. Des lustres – Vents froids.

SODUKU 263

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SOLUTIONS

4	9	8	7	6	2	5	3	1
5	3	6	1	4	8	2	7	9
2	1	7	3	9	5	6	8	4
7	5	1	6	3	4	8	9	2
6	8	4	9	2	1	7	5	3
9	2	3	5	8	7	4	1	6
3	7	2	4	5	9	1	6	8
1	4	9	8	7	6	3	2	5
8	6	5	2	1	3	9	4	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : La planète des singes : les origines



FILM DE SCIENCE-FICTION

Will mène des expériences sur des chimpanzés pour développer un traitement contre la maladie d'Alzheimer. Une de ses présentations tourne à la catastrophe et une femelle est abattue. Will récupère chez lui son bébé. Huit ans plus tard, ce dernier, César, est devenu imposant et montre les signes d'une intelligence rare. Après un accès de colère, il est enfermé dans un sordide refuge, dont il devient peu à peu le mâle dominant.

20.55 : Au bout du conte



COMÉDIE DRAMATIQUE - France(2013)

Laura, 24 ans, raconte son rêve romantique à sa tante Marianne et se rend compte qu'elle n'a jamais été vraiment amoureuse. Pierre assiste à l'enterrement de son père, et constate qu'il ne ressent aucune émotion. Il évoque, sans trop y croire, une voyante qui lui a annoncé la date de sa mort. Sandro, le fils de Pierre, doit se rendre, sans conviction, au bal des princes. C'est là qu'il rencontre Laura. C'est le coup de foudre.

20.55 : Brokenwood



SÉRIE POLICIÈRE - Nouvelle-Zélande (2014) - 3 saisons / 12 épisodes

Une nuit, un individu s'introduit dans un garage, où travaille un mécanicien, et y verse de l'essence. Le lendemain matin, le corps d'un jeune homme cagoulé est retrouvé près d'une Cadillac Eldorado 1969 dans le même établissement. Ses blessures correspondent à une chute depuis la lucarne, ouverte. Mais Gina explique à Mike et à Kristin qu'il a aussi été frappé avec un objet contondant, à l'arrière du crâne.

21.00 : Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 1 saison / 175 épisodes

e service militaire volontaire (SMV) accueille des jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, afin de faciliter leur insertion sociale et leur recherche d'emploi. Cynthia, 19 ans, espère trouver sa voie professionnelle et prouver sa valeur à ses parents. Marvin, un écorché vif de 19 ans, veut retrouver la stabilité. Quant à Antony, 20 ans, il rêve d'intégrer la Marine française. Entre discipline de fer, vie en communauté et dépassement de soi... comment vont-ils s'adapter ?

21.00 : SAINT-ETIENNE / LYON



Football / Championnat de France Ligue 1

Le 114e derby entre les Verts et les Gones s'annonce comme de coutume âpre et tendu au stade Geoffroy-Guichard chaud bouillant. Outre la rivalité de clocher, les Stéphanois et les Lyonnais ont besoin de points pour atteindre leurs objectifs. Pour espérer jouer la Ligue Europa la saison prochaine, Kévin Monnet-Paquet et les Stéphanois ne doivent plus abandonner de points devant leur public. De leur côté, les Rhodaniens, emmenés par leur nouvelle recrue Memphis Depay...

21.10 : On n'est pas couché



TALK SHOW - 8 saisons / 64 épisodes

Aux côtés de Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:52	12:43	15:37	18:03	19:25
CONSTANTINE	05:56	12:48	15:43	18:09	19:30
ALGER	06:11	13:02	15:56	18:22	19:44
OUARGLA	05:58	12:53	15:56	18:22	19:39
CHLEF	06:17	13:09	16:04	18:30	19:51
MOSTAGANEM	06:22	13:14	16:09	18:36	19:56
ORAN	06:25	13:17	16:13	18:39	19:59

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5694 – DIMANCHE 8 JUMADA AL-AWWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	09°
Oran	19°	10°
Constantine	18°	04°
Ouargla	26°	11°

DÉCÉDÉES DANS L'ATTENTAT DE QUÉBEC

Les deux victimes algériennes rapatriées et enterrées hier

Les dépouilles des deux victimes algériennes décédées dimanche dernier suite à l'attentat terroriste perpétré contre le Centre culturel islamique de Québec (Canada) ont été rapatriées hier matin en Algérie en présence de leurs familles et proches. Leur enterrement a eu lieu également hier.

Les deux victimes sont Abdelkrim Hassane, né le 20 mai 1975 à Alger et Khaled Belkacemi né le 18 janvier 1957 à El Harrach. La Fatiha du Saint Coran a été lue à la mémoire des deux victimes. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassan Rabehi, présent à l'accueil des cercueils à l'aéroport Houari-Boumediene (Alger), a indiqué que «les autorités algériennes ont pris toutes les dispositions nécessaires pour le rapatriement des dépouilles, et ce en coordination avec notre représentation diplomatique ainsi qu'avec les autorités canadiennes».

Appelant la communauté algérienne établie à l'étranger à «davantage de vigilance et à un surcroît de solidarité», M. Rabehi a relevé la «solidarité sincère» exprimée par cette même communauté dans ces circonstances, estimant que cette expression «renforce la place de notre communauté vivant loin du pays et consolide ses liens et son attachement avec l'Algérie». «Nous exprimons aussi notre condamnation forte du terrorisme et nous appelons la communauté internationale à plus de solidarité dans la lutte contre le phénomène du terrorisme, contre l'islamophobie, et à réunir les conditions d'une coexistence entre les peuples et les civilisations pour le bien de toute l'humanité.»



Outre les deux Algériens, l'attaque perpétrée contre le Centre culturel islamique de Québec a au total six morts et huit blessés. Un acte ignoble et lâche que fortement condamné par l'Algérie par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «Cette lâche attaque terroriste, perpétrée dimanche soir contre le Centre culturel islamique de Québec (Canada), l'Algérie la condamne au plus haut degrés», a-t-il déclaré, ajoutant . «Nous condamnons dans les termes les plus forts l'attaque terroriste lâche perpétrée hier soir contre les fidèles rassemblés pour accomplir le devoir de prière dans une mosquée de Québec.»

«Cette agression innommable montre que les musulmans sont encore une fois ciblés par les terroristes qui ne peuvent être associés à aucune cause, religion ou foi. De par cet acte, ils tentent vainement de déstabiliser les sociétés et de porter atteinte à leur cohésion, leur diversité et à la cohabitation pacifique des religions et des cultures», a encore précisé le porte-parole du MAE. «Face à cette nouvelle manifestation de mépris de la sacralité de la vie humaine, nous exprimons notre solidarité avec le gouvernement et le peuple canadiens et présentons nos condoléances aux familles des victimes», a-t-il souligné. «Nous réitérons notre ferme condamnation du terrorisme et notre engagement à poursuivre les efforts visant à mettre en place les synergies nécessaires au plan international pour la prévention et l'élimination de ce phénomène», a conclu le porte-parole du MAE. Les services de sécurité canadiens ont arrêté deux suspects. Notons que les proches des victimes ont indiqué que l'enterrement du défunt Abdelkrim Hassane a eu lieu hier à Staouéli. De même que celui de Khaled Belkacemi a eu lieu hier à El Harrach.

T. G.

LA VAGUE DE FROID S'ESSOUFFLE

La météo optimiste pour un temps plus clément

NOUS SOMMES en février, en pleine saison d'hiver, il est donc tout à fait normal que les températures soient basses. Nombreuses ont été les années ayant enregistré des hivers doux. Ce n'est pas le cas en ce début de 2017 où les températures dans certaines régions sont souvent au-dessous de zéro. La vague de froid a occasionné de lourdes perturbations, soit isolement de certaines villes et localités à cause de la neige, et blocage de routes principales, etc.

Ce qui pourrait nous consoler, c'est que l'Europe entière subit cette vague de froid, avec les mêmes inconvénients et les mêmes perturbations. L'Espagne et la Corse, qui sont plus proches de nous, souffrent, à des degrés divers, de la rudesse de l'hiver de cette année avec d'épaisses couches de neige.

Dans les stations d'hiver d'Europe, les managers se frottent les mains en voyant cette neige abondante, synonyme d'une bonne saison vu une fréquentation élevée des amateurs de sports d'hiver. Chez nous, c'est aussi la même



satisfaction en observant les monts enneigés de la chaîne du Djurdjura et celle de Chréa.

Pour cette station, le téléphérique fonctionne. Ses cabines y amènent cependant, pour le moment, qu'à mi-chemin du sommet. Le deuxième tronçon est fermé pour des considérations de sécurité étant donné l'intensité des vents violents qui soufflent encore durant ces intempéries. Cela n'empêche pas les grimpeurs hardis de continuer à monter à pied jusqu'à la station de Chréa, encore bloquée et isolée par la neige. Pas pour longtemps encore puisque la météo prévoit un temps plus clément pour les prochains jours et la neige ne résistera pas aux ardents rayons de notre soleil africain. Ce temps clément contribuera également à faire fondre la neige qui encombre de nombreux axes routiers. Nos bulletins météo sont dignes de confiance et il est recommandé de les écouter sur nos chaînes de radio, surtout le matin. La Chaîne III, à partir de 5 h, diffuse pour la journée un bulletin chaque demi-heure, et ce jusqu'à 9 h. Ses bulletins spéciaux, alertant à l'avance l'arrivée de fortes perturbations, sont très précieux et surtout d'une authenticité incontestable. Un bulletin météo est diffusé aussi le soir, à la fin des dernières informations de minuit et valable pour le lendemain. Nos chaînes de télévision nous informent également en détail des prévisions avec les températures du jour et de la nuit régnant sur les villes du territoire national. Nos citoyens ont la bonne habitude de se fier à ces informations météorologiques qui les préservent des mauvaises surprises et leur permettent d'ajuster leurs activités mais aussi de se vêtir selon les prévisions.

Kamel Cheriti

MÉDÉA

A quand l'ouverture du marché de détail ?

LE PROJET de réhabilitation du marché de détail situé au centre-ville de Médéa attend depuis plusieurs mois d'être mis en service après l'achèvement des travaux et la remise des clés au maître d'ouvrage.

Le marché, qui a accusé un retard de plus d'une année, va certainement permettre une meilleure régulation de l'activité commerciale des fruits et légumes et mettre fin à l'anarchie, laquelle a souvent régné autour de la structure de l'ancien marché commercial hérité de la période coloniale.

La promesse d'achèvement des travaux de réhabilitation du marché de détail donnée au ministre du Commerce, lors de sa dernière visite dans la wilaya en septembre 2015, n'a pas été respectée pour des raisons liées à l'installation d'une clôture extérieure, selon nos sources.

Il faut dire que la bâtisse, composée de 3 niveaux, permettra d'abriter des commerces de fruits et légumes aux niveaux supérieurs ainsi que des boucheries et des commerces de poisson au niveau inférieur.

Selon la fiche technique présentée à l'occasion de la visite du ministre, l'infrastructure abritera 81 locaux commerciaux, 14 pêcheries, 5 chambres froides, 4 boucheries et un dépôt.

La mise en service du marché de détail va à coup sûr soulager le centre-ville de la pression qu'il enregistre chaque jour du fait du flux de personnes qui fréquentent l'endroit où se trouve le plus ancien et le plus important marché de fruits et légumes.

N. B.

FACE AU NOMBRE RECORD DE RÉFUGIÉS DÉCÉDÉS EN MÉDITERRANÉE

L'UNICEF appelle l'UE à prendre des mesures urgentes

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé l'Union européenne (UE) à prendre des mesures urgentes face aux multiples décès de réfugiés en Méditerranée, a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parle du secrétaire général de l'ONU. L'UNICEF, un programme de l'ONU destiné à fournir de l'aide humanitaire et au développement aux enfants et aux mères dans les pays en développement, a appelé l'UE à prendre des «mesures urgentes» à la suite du nombre record de morts en Méditerranée ces trois derniers mois, qui a coûté la vie à 190 enfants, a indiqué M. Dujarric.

Plus de 1.300 migrants et réfugiés ont péri en Méditerranée depuis le début du mois de novembre. La majorité d'entre eux ont emprunté la route maritime entre la Libye et l'Italie, selon le porte-parole. Lors d'un sommet de l'UE tenu vendredi à Malte, l'UNICEF a souligné la nécessité urgente pour les pays des deux bords de la Méditerranée d'assurer la sécurité des enfants et insisté sur le fait que les décisions prises au cours de ce sommet étaient à proprement parler une question de vie ou de mort pour des milliers d'enfants.

R. N.